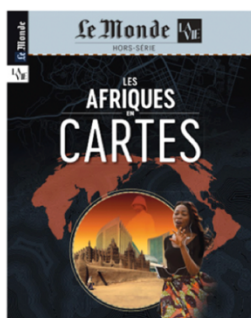


Des routes maritimes aux routes de la valeur numérisée

Pour une histoire de la souveraineté économique en Afrique, du Kongo à la RDC



WinstantGold



Winstant

Note analytique à partir des archives WinstantGold

Préface

Pendant longtemps, l’Afrique a été pensée à distance. Non pas parce qu’elle manquait d’histoire, mais parce que les outils utilisés pour la lire étaient inadéquats. Construite à partir de regards extérieurs, souvent hérités de la période coloniale, son histoire a été fragmentée, simplifiée, et parfois réduite à des séquences discontinues — comme si celle-ci n’avait véritablement commencé qu’au moment de sa rencontre avec l’Europe.

Or, cette représentation ne résiste pas à l’examen. L’Afrique s’inscrit dans une profondeur historique ancienne, structurée par des formations politiques complexes, des réseaux d’échanges étendus et des systèmes sociaux élaborés. Des royaumes comme celui du Kongo — et son instrument monétaire n’zumbu — témoignent de cette capacité d’organisation, bien antérieure à la colonisation, tandis que les trajectoires contemporaines révèlent une continuité faite de ruptures, de recompositions et d’adaptations constantes.

Mais comprendre l’Afrique suppose plus qu’un simple rééquilibrage historique. Cela implique un déplacement du regard. Car ce qui a souvent été perçu comme un paradoxe — l’abondance des ressources sans prospérité équivalente — ne relève pas d’une contradiction, mais d’une erreur d’analyse. La richesse ne produit pas la valeur par elle-même. Elle ne devient économique que lorsqu’elle est organisée.

Il ne s’agit plus seulement de décrire des ressources, des territoires ou des événements, mais de comprendre les systèmes qui relient production, circulation et captation de la valeur. Autrement dit, de passer d’une économie des stocks à une économie des architectures. Les routes — maritimes, extractives ou désormais numériques — ne sont pas de simples axes de circulation : elles sont les structures par lesquelles la valeur est produite, transformée et distribuée.

Dans cette perspective, l’histoire économique du continent — et en particulier celle du Congo — peut être relue comme une succession de configurations de ces routes. Des routes maritimes du commerce international, qui ont inscrit l’Afrique dans les premiers systèmes mondiaux, aux routes extractives héritées de la colonisation, qui ont organisé la sortie des ressources sans ancrage local de la valeur, se dessine une constante : celle d’une richesse produite sur les territoires mais structurée ailleurs.

C’est précisément dans ce contexte que s’inscrit aujourd’hui un moment de basculement.

Les transformations contemporaines — transition énergétique, mutation climatique, révolution numérique — redéfinissent les conditions de production et de circulation de la valeur à l’échelle mondiale. Elles confèrent aux ressources africaines une importance stratégique nouvelle. Mais cette reconnaissance, en elle-même, ne suffit pas. Elle ne devient effective que si elle s’accompagne d’une capacité à organiser la valeur, c’est-à-dire à produire, tracer et gouverner les flux dans des systèmes maîtrisés.

Dans ce mouvement, certaines visions politiques viennent donner une traduction concrète à cette transformation.

La République démocratique du Congo occupe à cet égard une place singulière. Sous l’impulsion du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s’affirme une lecture stratégique du pays comme « Pays Solution ». Cette notion renvoie d’abord à une

responsabilité planétaire : celle d'un territoire au cœur des équilibres climatiques globaux, notamment par les ressources forestières du bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète. Le Congo ne se définit plus seulement comme un espace de ressources, mais comme un acteur central des réponses aux défis climatiques mondiaux.

Cette vision s'accompagne d'un déplacement fondamental. Là où l'économie a longtemps été structurée autour du sous-sol — extraction, exportation, captation externe de la valeur — s'affirme une réorientation vers le sol, entendu comme espace d'intégration des systèmes économiques. Comme l'a formulé le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, la « revanche du sol sur le sous-sol » ne désigne pas un basculement sectoriel, mais une transformation des conditions d'organisation de la valeur. Elle marque le passage d'une logique extractive extravertie à une logique territoriale structurée.

Ce déplacement trouve aujourd'hui une traduction opérationnelle dans des initiatives telles que le programme national AXIS et son projet pilote WinstantGold. Avec ces initiatives, se dessine une tentative de recomposition des routes de la valeur. Il ne s'agit plus de s'inscrire dans des circuits hérités, mais de les reconfigurer. Là où les routes maritimes puis extractives organisaient la sortie de la richesse, l'enjeu devient désormais d'en organiser l'ancrage dans les territoires, au bénéfice de l'ensemble du territoire national.

La ressource n'est plus seulement ce qui est extrait. Elle devient ce qui est inscrit dans un système : identifiée, tracée, certifiée, transformée. Ce qui existait sans être pleinement capté ni valorisé localement peut ainsi devenir richesse effective.

Ce mouvement constitue une rupture profonde. Il ne s'agit plus d'accompagner des flux existants, mais de redéfinir les architectures qui les organisent. Les infrastructures visibles — routes, ports, barrages — ne suffisent plus. Ce sont désormais les infrastructures invisibles — traçabilité, certification, systèmes de paiement, dispositifs numériques — qui conditionnent la production et la circulation de la valeur.

Dans ce cadre, la souveraineté change de nature.

Elle ne se réduit plus à la possession de ressources ni à l'exercice d'un pouvoir politique. Elle devient la capacité à organiser les systèmes qui relient production, circulation et captation de la valeur. Elle repose sur la maîtrise des architectures économiques, sur la capacité à inscrire les ressources dans des circuits maîtrisés, et à en assurer la gouvernance.

Ainsi, ce document ne propose pas seulement une lecture du passé ou du présent. Il invite à repenser les conditions mêmes à partir desquelles les territoires peuvent transformer leur potentiel en puissance effective, dans un monde en recomposition. Non seulement pour aujourd'hui, mais pour le monde qui vient et pour les générations à naître, dans un contexte où des pays comme la République démocratique du Congo compteront parmi les plus peuplés de la planète à l'horizon 2050.

Car au fond, la question n'est pas de savoir si l'Afrique est riche, mais dans quelles conditions elle peut le devenir réellement.

Résumé exécutif

1. Contexte / constat

L'histoire économique de l'Afrique a longtemps été interprétée selon des catégories héritées de l'extérieur, qui ont fragmenté ses trajectoires et rendu invisibles ses continuités. Pour dépasser ces limites, ce document propose une lecture articulée selon trois échelles complémentaires : une vue globale, où apparaissent les grands flux de ressources et de circulation ; une vue intermédiaire, qui met en évidence les organisations politiques et territoriales ; et une vue au niveau du sol, où la valeur est effectivement produite par les communautés. Cette approche permet de révéler un paradoxe seulement apparent : celui d'un continent riche en ressources mais dont la valeur est historiquement captée ailleurs.

2. Thèse principale

La question centrale n'est pas celle de la présence de ressources, mais celle de l'organisation de la valeur. L'histoire économique du continent peut être relue à travers trois grandes configurations temporelles : les routes maritimes du commerce international, les systèmes extractifs de la période coloniale et postcoloniale, et les routes contemporaines — notamment numériques — de la valeur. Dans chacune de ces configurations, les flux ont été organisés de manière à orienter la richesse vers l'extérieur. Dans ce contexte, la vision du « Pays Solution », portée par le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, introduit un déplacement décisif. Elle s'inscrit dans ce qu'il a formulé comme la « revanche du sol sur le sous-sol » : le passage d'une logique extractive extravertie à une logique territoriale structurée, fondée sur l'ancrage de la valeur dans les territoires et son bénéfice à l'ensemble du territoire national.

3. Enjeux (Afrique, ressources, démographie)

Les transformations contemporaines — transition énergétique, recomposition climatique, mutation numérique — confèrent aux ressources africaines une importance stratégique renouvelée. Le bassin du Congo joue un rôle central dans les équilibres climatiques mondiaux, positionnant la République démocratique du Congo comme un acteur clé des réponses aux défis planétaires. Parallèlement, la dynamique démographique redessine les perspectives à long terme : à l'horizon 2050, la RDC figurera parmi les pays les plus peuplés du monde. Ces évolutions renforcent l'enjeu d'une articulation efficace entre les échelles — du local au global — et entre les temporalités — du passé long aux configurations à venir — afin de transformer un potentiel territorial en puissance effective.

4. Conclusion stratégique

La recomposition en cours ne se limite pas à une transformation des flux économiques : elle engage une redéfinition profonde de la souveraineté. Celle-ci ne réside plus seulement dans la possession de ressources, mais dans la capacité à organiser les systèmes qui en déterminent la valeur. La restructuration des routes de la valeur — de leur logique historique d'extraction vers une logique d'ancrage territorial et de diffusion nationale — repose désormais sur des infrastructures à la fois visibles et invisibles : dispositifs de sécurité numérique garantissant l'intégrité des transactions, mécanismes d'inclusion financière permettant l'accès des populations aux circuits

économiques formels, et technologies de tokenisation — tokens et actifs numériques de type NFT — assurant traçabilité, certification et valorisation des ressources.

Ces architectures redéfinissent les conditions de production, de circulation et de captation de la valeur. Elles permettent d’inscrire celle-ci dans des systèmes maîtrisés, du niveau local jusqu’à l’échelle nationale et globale. C’est dans cette capacité à organiser ces nouvelles routes de la valeur que se joue désormais la possibilité d’une souveraineté économique effective, au service des populations présentes et des générations à naître.

Table des matières

Préface	2
Résumé exécutif	4
Introduction — Plusieurs échelles de transformations africaines	7
PARTIE I — XVe–XVIIIe siècles : L’Afrique et les routes maritimes du commerce mondial	11
1. Représenter avant de comprendre	11
2. L’Afrique en vue orbitale — Un continent déjà structuré	12
3. Le Kongo en vue d’avion — Un acteur des routes maritimes.....	13
4. Les communautés du sol — Produire et échanger	15
5. Un basculement — Les routes maritimes reconfigurent la valeur	17
PARTIE II — XIXe–XXe siècles : Des routes extractives aux systèmes de captation	19
1. Représenter et dominer — Cartographier l’espace colonial.....	19
2. L’Afrique en vue orbitale — Une économie extractive structurée	19
A. Intégration historique.....	19
B. Organisation coloniale des flux	20
C. Choc des guerres et consolidation	21
D. Les indépendances.....	21
E. Un ordre économique mondial contraignant.....	23
F. Vers une nouvelle forme de dépendance.....	23
3. Le Congo en vue d’avion — Un révélateur des systèmes de dépendance.....	24
4. Les communautés vues du sol — Produire sous contrainte.....	26
5. Basculement — Du territorial au systémique	27
PARTIE III — XXe–XXIe siècles : Des systèmes financiers aux nouvelles architectures de la valeur	30
1. Représenter — L’Afrique dans la mondialisation.....	30
2. L’Afrique en vue orbitale — Systèmes globaux et architectures de la valeur	32
3. Le Congo en vue d’avion — Un laboratoire des architectures de la valeur.....	34
4. Les communautés vues du sol — Dynamiques contemporaines	36
5. Basculement — Vers une souveraineté opératoire	39
A. L’architecture technique	39
B. L’inclusion	40
C. L’État.....	41
D. La tokenisation	42
E. Une bifurcation finale :	43
Conclusion générale — Le Congo, révélateur des systèmes du XXIe siècle.....	45

Introduction — Plusieurs échelles de transformations africaines

L’Afrique est souvent décrite comme un continent de ressources. Elle doit être comprise comme un espace de production, d’organisation et de circulation de la valeur.

Une histoire construite de l’extérieur — Pendant longtemps, l’Afrique a été pensée comme un continent sans histoire. Non pas en raison d’un manque de passé, mais du fait des conditions mêmes dans lesquelles ce passé a été observé, écrit et transmis. Comme le rappelle le philosophe Souleymane Bachir Diagne, l’histoire africaine a été construite à partir d’un regard extérieur, fondé sur des catégories héritées de l’Europe coloniale, opposant écriture et oralité, civilisation et tradition, centre et périphérie. Cette lecture a fragmenté le continent et rendu invisibles ses continuités historiques.

Une crise de la représentation — Penser l’Afrique comme un continent sans histoire ne révèle pas une réalité du continent, mais une limite des outils utilisés pour l’analyser. L’Afrique n’a jamais été absente de l’histoire du monde : elle a participé à des réseaux commerciaux, politiques et culturels de grande ampleur, comme l’ont montré les empires sahéliens, les circuits transsahariens ou les échanges de l’océan Indien. Ce décalage tient aux grilles de lecture dominantes. Cartes, récits historiques et catégories d’analyse ont souvent été construits à partir de l’expérience européenne, en plaçant celle-ci au centre et en reléguant d’autres espaces à la périphérie.

Un outillage incomplet — Ces instruments ne rendent visibles que certaines formes d’organisation — notamment celles qui ressemblent aux États européens — et tendent à rendre invisibles d’autres dynamiques pourtant structurantes. Il en résulte une image partielle de l’Afrique, perçue comme marginale ou en attente d’histoire, alors même qu’elle est pleinement intégrée à des systèmes de circulation et de pouvoir. Ce n’est donc pas l’Afrique qui manque de structure ou de continuité, mais les outils d’analyse qui peinent à en rendre compte.

La métaphore des échelles d’observation — Pour dépasser ces limites, il est utile de recourir à une lecture par échelles. L’observation progresse du ciel vers le sol, en variant les niveaux d’analyse. À une première altitude, proche d’une vue orbitale, l’Afrique apparaît comme un système global structuré par des flux, des ressources et des routes à l’échelle continentale. À une altitude intermédiaire, le regard aérien fait apparaître les formations politiques et les organisations territoriales, des royaumes africains — notamment le Kongo — aux États contemporains. Enfin, au niveau du sol, se révèlent les pratiques concrètes des acteurs — urbains et ruraux — qui produisent, échangent et transforment la valeur au quotidien, dans l’histoire comme aujourd’hui.

Vu du ciel : une connaissance indispensable — Certains phénomènes ne deviennent visibles qu’à grande échelle. Les vues d’altitude et les cartes contemporaines, comme celles du numéro hors-série *Les Afriques en cartes* du *Journal Le Monde*, en donnent une illustration. Elles permettent de visualiser des réalités difficilement perceptibles autrement : les grands bassins forestiers d’Afrique centrale, les zones d’extraction minière, les axes majeurs du commerce maritime ou encore les contrastes d’électrification entre régions. Vue depuis une station orbitale, l’Afrique n’apparaît plus comme une juxtaposition de territoires, mais comme un ensemble structuré par de grands équilibres et de fortes inégalités.

Vu d’avion : saisir les organisations — À une altitude intermédiaire, le regard se rapproche et fait apparaître les formes concrètes de l’organisation politique. Les

frontières deviennent perceptibles, de même que les réseaux routiers, les capitales, les ports et les zones industrielles. On peut alors suivre les transformations historiques : l'organisation du royaume du Kongo autour de Mbanza Kongo, les axes du Congo colonial tournés vers l'exportation, ou encore les déséquilibres territoriaux de la République démocratique du Congo contemporaine. À cette échelle, les structures politiques ne sont plus abstraites : elles se déploient dans l'espace.

Vu du sol : comprendre les pratiques — Au niveau du sol, enfin, l'analyse change de registre. Ce ne sont plus les structures qui dominent, mais les pratiques. Dans les villages, les communautés forestières, les mines artisanales ou les marchés urbains, les acteurs produisent, échangent et s'adaptent à des contraintes concrètes. On observe alors le travail agricole, l'extraction du minerai, les circuits informels et les stratégies de survie. C'est à cette échelle que la richesse est effectivement produite — mais aussi que l'on comprend comment elle peut être captée ailleurs.

Des échelles complémentaires et indissociables — Ces trois niveaux d'observation ne s'opposent pas : ils se complètent. Chacun donne accès à une dimension spécifique du réel. À l'échelle orbitale se révèlent des structures globales, à l'échelle aérienne apparaissent des organisations politiques et économiques, et au niveau du sol se comprennent les pratiques concrètes. C'est de leur articulation que naît une compréhension plus juste des transformations économiques du continent.

Une idée reçue — Observer ne suffit pas à comprendre. Une première difficulté tient aux représentations du continent africain. Souvent perçue comme pauvre en ressources, l'Afrique apparaît en réalité comme l'un des espaces les plus dotés au monde en matières premières stratégiques : cobalt, manganèse, diamants, or, pétrole ou uranium y occupent une place majeure dans la production et les réserves mondiales. Ce constat fait apparaître un paradoxe majeur : l'abondance des ressources ne se traduit pas automatiquement par une prospérité économique. Dans de nombreux cas, ces richesses profitent peu aux populations locales, en raison des structures des échanges internationaux, du rôle des grandes entreprises et des modes d'organisation politique.

La question de la valeur — Comprendre les dynamiques économiques africaines suppose dès lors de déplacer la question. Il ne s'agit pas seulement de constater la présence de ressources, mais d'analyser les conditions dans lesquelles celles-ci sont transformées en valeur. Une ressource ne devient richesse effective que lorsqu'elle est identifiée, organisée et intégrée dans des circuits, soutenus par des infrastructures qui en permettent la production et la circulation. Autrement dit, la valeur ne réside pas dans la ressource elle-même, mais dans les systèmes qui la structurent, la relient aux marchés et en organisent la transformation. C'est dans cette capacité à organiser ces systèmes que se joue la puissance économique réelle.

Les routes de la valeur comme clé de lecture — La souveraineté économique peut ainsi être définie comme la capacité à maîtriser les routes de la valeur. Ces routes ne sont pas uniquement matérielles : elles sont aussi commerciales, institutionnelles, financières et, aujourd'hui, numériques. Elles organisent la circulation de la richesse à différentes échelles et déterminent, de manière décisive, les conditions de sa production, de sa transformation et de sa captation.

Trois temporalités — À l'image des échelles spatiales, l'analyse des transformations économiques de l'Afrique suppose de distinguer plusieurs temporalités. Une première, du XVe au XVIIIe siècle, correspond à l'ouverture des routes maritimes et à

l'intégration du continent dans les premiers systèmes commerciaux mondiaux. Une seconde, du XIXe au XXe siècle, est celle de la colonisation, de l'économie extractive et de la mise en place de structures financières internationales encadrant les indépendances. Une troisième, du XXe au XXIe siècle, voit émerger de nouvelles configurations de la valeur, liées à la mondialisation, aux recompositions géopolitiques et au développement des infrastructures numériques. Comme pour les échelles spatiales, ces temporalités ne se succèdent pas strictement de manière linéaire : elles s'entrecroisent et coexistent.

Une histoire en trois configurations — L'histoire économique de l'Afrique — et en particulier celle du Congo, du royaume du Kongo à la République démocratique du Congo — peut être relue comme une succession de configurations de ces routes. Trois moments structurent cette trajectoire : les routes maritimes du commerce international entre le XVe et le XVIIIe siècle ; les routes extractives et financières des XIXe et XXe siècles, dans le contexte colonial et postcolonial ; enfin, les routes globales et numérisées de la valeur qui caractérisent la période contemporaine.

Croiser les échelles et les temporalités — En croisant les échelles d'analyse et les temporalités, ce texte propose une lecture renouvelée de la souveraineté économique en Afrique. Il ne s'agit plus seulement d'observer des ressources ou des institutions, mais de comprendre les systèmes qui organisent la production, la circulation et la captation de la valeur dans le temps et selon les territoires.

Des échelles et des temporalités à une lecture des territoires — Croiser les échelles d'observation et les temporalités ne permet pas seulement de décrire les transformations économiques du continent africain : cela conduit à en reformuler la lecture. À l'échelle orbitale apparaissent des structures globales de circulation de la valeur ; à l'échelle intermédiaire, des organisations politiques et territoriales qui les encadrent ; au niveau du sol, enfin, les pratiques concrètes par lesquelles cette valeur est produite. De même, les trois temporalités identifiées — routes maritimes, systèmes extractifs, routes numérisées — ne décrivent pas seulement une succession historique, mais des configurations spécifiques de l'organisation de la valeur. L'enjeu n'est donc pas uniquement d'observer ces transformations, mais de comprendre ce qu'elles révèlent du fonctionnement des territoires.

Une même question selon les échelles — À chacune des échelles d'analyse se pose une question centrale : qui produit la valeur, qui l'organise et qui la capte ? Au niveau du sol, elle est créée par le travail des acteurs — agriculteurs, mineurs, artisans — au plus près des ressources. À l'échelle intermédiaire, elle est encadrée par des structures politiques et économiques qui en organisent les conditions de circulation. À l'échelle globale, enfin, elle est orientée, transformée et souvent captée dans des circuits dépassant les territoires de production. Cette dissociation entre production, organisation et captation constitue un trait structurant des économies africaines, que l'on retrouve dans chacune des temporalités.

Du constat à la souveraineté — Ce constat conduit à déplacer la question de la souveraineté économique. Il ne s'agit plus seulement de disposer de ressources, mais de maîtriser les systèmes dans lesquels elles s'inscrivent. Une ressource ne devient richesse effective que lorsqu'elle est intégrée dans des circuits organisés, soutenus par des infrastructures et encadrés par des institutions. La souveraineté réside ainsi dans la capacité à structurer les routes de la valeur qui en déterminent la production, la transformation et la circulation.

Le rôle central des communautés — C'est au niveau des communautés que la valeur est effectivement produite, à travers des pratiques concrètes — agricoles, extractives, artisanales — inscrites dans des territoires spécifiques. Pourtant, ces acteurs demeurent souvent en marge des circuits qui organisent et captent cette valeur. L'enjeu n'est donc pas seulement d'accroître la production, mais de transformer les conditions de son inscription dans des systèmes économiques intégrés. La recomposition de la souveraineté passe ainsi par la réintégration des communautés dans les circuits de décision, d'organisation et de distribution de la valeur.

Du sous-sol au sol : une articulation à repenser — L'opposition entre ressources extractives et activités territoriales masque une réalité plus profonde : ce ne sont pas les ressources elles-mêmes qui déterminent la création de valeur, mais les systèmes dans lesquels elles sont inscrites. Le sous-sol comme le sol peuvent alimenter des circuits extravertis ou, au contraire, être intégrés dans des configurations économiques structurées au bénéfice des territoires. L'enjeu n'est pas de substituer l'un à l'autre, mais de transformer les conditions de leur articulation.

Du territoire ressource au territoire organisé — Cette transformation conduit à repenser le territoire lui-même. Celui-ci ne peut plus être envisagé comme une simple juxtaposition de ressources, mais comme un système articulant espaces de production, infrastructures de circulation et dispositifs d'organisation de la valeur. Les routes — maritimes, extractives ou numérisées — ne sont pas de simples axes de transport : elles constituent les structures à travers lesquelles la valeur est produite, transformée et captée. Leur maîtrise devient un enjeu central de puissance économique.

Des territoires stratégiques dans les recompositions contemporaines — Dans ce cadre, certains territoires apparaissent comme des espaces clés des transformations en cours. Des pays comme la République démocratique du Congo concentrent des ressources minières, agricoles et forestières au cœur des transitions énergétiques, des mutations technologiques et des recompositions géopolitiques. Leur importance ne tient pas seulement à l'abondance de ces ressources, mais à leur capacité à redéfinir les conditions de leur intégration dans les systèmes de production et de circulation de la valeur.

Vers une recomposition de la souveraineté économique — L'analyse des transformations économiques de l'Afrique ne peut dès lors se limiter à une lecture en termes de ressources ou d'institutions. Elle suppose de comprendre comment se reconfigurent, à différentes échelles et dans des temporalités entremêlées, les systèmes qui organisent la valeur. C'est dans cette articulation — entre échelles, dynamiques historiques et recomposition des territoires — que se joue désormais la maîtrise des routes de la valeur et, avec elle, les conditions mêmes de la souveraineté économique.

PARTIE I — XVe–XVIIIe siècles : L’Afrique et les routes maritimes du commerce mondial

1. Représenter avant de comprendre

Représenter l’Afrique : une question de point de vue — Sur les cartes, l’Afrique apparaît plus ou moins grande, plus ou moins étirée. Elle n’a pas toujours la même taille, ni tout à fait la même forme. Cette variation tient à la projection cartographique utilisée pour représenter la surface de la Terre, sphère ellipsoïdale, sur un plan. Cette opération, nécessairement mathématique, ne peut être réalisée sans déformation, à l’image d’une peau d’orange que l’on tenterait d’aplatir sans la déchirer. Il existe ainsi de nombreuses projections, chacune reposant sur un choix : conserver les angles ou préserver les surfaces. Aucune n’est à la fois parfaitement conforme et équivalente.

La projection de Mercator : une représentation orientée — Élaborée en 1569 par Gérard Mercator pour faciliter la navigation maritime, cette projection permet de tracer des routes en lignes droites, ce qui en fait un outil précieux pour les navigateurs. Mais elle déforme les surfaces : plus on s’éloigne de l’équateur, plus les territoires sont agrandis. En conséquence, les régions du Nord apparaissent surreprésentées par rapport à celles du Sud. L’Afrique, pourtant vaste d’environ 30 millions de km², y apparaît de taille comparable au Groenland, alors qu’elle est près de quatorze fois plus grande. Cette représentation n’est pas neutre : elle influe sur la manière dont le continent est perçu.

De la carte au partage du territoire — Les projections cartographiques ne sont pas seulement des outils techniques : elles préparent des décisions politiques. La Conférence de Berlin (1884–1885) en constitue une illustration majeure. Réunies pour organiser la colonisation du continent africain, les puissances européennes s’appuient sur une vision abstraite de l’espace, où les territoires peuvent être découpés géométriquement, attribués et administrés à distance. Dans cette logique, l’Afrique est pensée comme un espace disponible, que l’on peut partager sans tenir compte des structures politiques existantes, des routes commerciales ou des sociétés qui l’habitent. La carte précède ici le territoire : elle autorise sa découpe.

Une carte n’est jamais neutre — Représenter l’Afrique, c’est toujours adopter un point de vue. Les cartes ne montrent pas seulement des territoires. Elles traduisent des choix techniques, mais aussi des logiques historiques et politiques. Les projections cartographiques participent ainsi à la construction d’une certaine image du monde, où certaines régions apparaissent centrales et d’autres marginales. Comprendre ces biais est essentiel pour aborder l’histoire du continent africain.

Des cartes aux routes : voir l’Afrique dans le monde — Si les cartes déforment les surfaces et caricaturent les réalités, elles permettent néanmoins de rendre visibles des relations. À partir du XVe siècle, l’ouverture des routes maritimes par les navigateurs européens transforme profondément les connexions entre les continents. L’Afrique, déjà intégrée à des réseaux commerciaux transsahariens et régionaux, est progressivement insérée dans un système d’échanges à l’échelle de l’Atlantique. Les côtes deviennent des points d’ancrage de ces nouvelles routes, reliant l’Europe, l’Afrique et les Amériques.

L’ouverture des routes maritimes : un basculement — L’arrivée des navigateurs portugais sur les côtes africaines marque un tournant. Ces routes maritimes ne

remplacent pas immédiatement les réseaux existants, mais elles en modifient progressivement l'équilibre. Elles permettent une circulation accrue des marchandises, des personnes et des informations, tout en reconfigurant les centres de gravité économiques du continent. L'Afrique entre alors dans une nouvelle phase de son histoire, caractérisée par l'intensification des échanges à l'échelle mondiale.

2. L'Afrique en vue orbitale — Un continent déjà structuré

Des systèmes existants — Avant l'ouverture des routes atlantiques, l'Afrique de l'Ouest et du Centre n'est ni un espace vide, ni un territoire en attente d'organisation. Elle est déjà structurée par des formations politiques, économiques et culturelles complexes, dont certaines atteignent une échelle impériale. L'empire du Mali, puis celui du Songhaï, organisent sur plusieurs siècles de vastes territoires autour de centres de pouvoir stabilisés, de systèmes fiscaux et de réseaux commerciaux durables. Ces formations politiques reposent sur la régulation des échanges, la sécurisation des routes et l'intégration de régions aux fonctions économiques différenciées. Plus en amont encore, le royaume de Koush, avec Kerma, Napata puis Méroé, rappelle que l'Afrique a vu se constituer très tôt des États puissants, capables de contrôler des axes stratégiques entre vallée du Nil et Afrique intérieure.

Des routes anciennes et structurantes — Le commerce transsaharien constitue l'un des axes majeurs de cette organisation. Il relie les zones forestières et sahéliennes aux villes caravanières du désert, puis aux marchés d'Afrique du Nord. Des centres comme Sijilmassa, Aoudaghost, Gao ou Tombouctou structurent ces échanges. L'or extrait des régions soudanaises, le sel des mines de Teghaza, mais aussi des produits artisanaux et agricoles circulent selon des flux réguliers et organisés. Le pèlerinage de Mansa Moussa au Caire en 1324, avec sa caravane et ses douze tonnes d'or, donne une image spectaculaire de cette puissance de circulation, déjà décrite au XIe siècle par le géographe al-Bakri comme un espace de richesse et d'organisation.

Des réseaux religieux et intellectuels — Ces échanges matériels s'accompagnent de circulations immatérielles. Les réseaux islamiques jouent un rôle structurant en diffusant des normes commerciales, des pratiques juridiques et l'usage de l'écrit. Tombouctou, Djenné ou Gao deviennent des pôles intellectuels majeurs, reliés au Maghreb, à l'Égypte et au Moyen-Orient. Dans le bassin du lac Tchad, Kanem et Bornou s'inscrivent eux aussi dans ces circulations, tandis que des savants comme al-Maghili interviennent dans les villes haoussas. L'Afrique apparaît ainsi non comme un simple espace de transit, mais comme un espace de production religieuse, savante et politique.

Un continent connecté — Contrairement à une représentation persistante, l'Afrique précoloniale n'est pas isolée. Par le nord, elle est reliée au Maghreb et à la Méditerranée par les circuits transsahariens. Par la vallée du Nil, la Nubie et les royaumes de Makouria ou d'Alodia constituent pendant des siècles des interfaces entre Afrique du Nord et Afrique subsaharienne. Par l'est, la Corne de l'Afrique et les royaumes d'Aksoum puis d'Ifat contrôlent des routes vers la mer Rouge et le golfe d'Aden. Plus au sud, les ports de Sofala et les circuits de l'océan Indien relient l'Afrique australe à l'Arabie, à l'Inde et à l'Asie.

Ressources et circulations organisées — Cette structuration repose sur une combinaison de ressources et de circuits. L'or, le sel, les esclaves, les textiles, l'ivoire, le cuivre ou encore certains produits agricoles circulent selon des logiques organisées,

reliant les zones de production aux centres d'échange puis aux points d'exportation. Le bassin du lac Tchad exporte son sel. Les États haoussas développent une industrie textile prospère. Le Grand Zimbabwe puis le Monomotapa organisent le commerce de l'or vers Sofala et l'océan Indien. Ces flux reposent sur des routes connues, des villes relais et des autorités capables d'en encadrer le fonctionnement.

Une géographie des flux — L'ensemble de ces éléments dessine une véritable géographie des flux. Des pôles — Méroé, Tombouctou, Gao, Kano, Harar, Grand Zimbabwe — structurent l'espace africain et sont reliés par des axes commerciaux qui assurent la circulation des biens, des personnes, des croyances et des savoirs. L'Afrique apparaît ainsi comme un espace organisé par des relations et des circulations, et non comme une périphérie immobile. Les routes atlantiques ouvertes à partir du XVe siècle ne créent donc pas la connexion : elles déplacent et reconfigurent des équilibres plus anciens.

Une modification des équilibres — L'arrivée des navigateurs européens, en particulier portugais, ne crée pas ex nihilo des échanges : elle modifie les équilibres existants, redéfinit les circuits de circulation et déplace les centres de gravité de la valeur. C'est à partir de cette profondeur historique qu'il devient possible de comprendre la nature de la rencontre qui s'opère alors : non pas la découverte d'un monde sans structure, mais la connexion de systèmes organisés, dont les interactions vont transformer durablement les trajectoires économiques et politiques du continent.

3. Le Kongo en vue d'avion — Un acteur des routes maritimes

Un État né d'une fondation politique — Le royaume du Kongo ne naît pas d'une simple agrégation de villages, mais d'un acte fondateur attribué à Lukeni, personnage central des traditions. À la suite d'une rupture politique et d'une migration, il établit un pouvoir nouveau sur les rives du fleuve Congo, organise le territoire et distribue les provinces à ses compagnons. Dès l'origine, le royaume repose sur une logique de conquête et d'intégration : une élite bakongo s'impose, structure l'espace et fonde un État centralisé.

Un territoire structuré en provinces — Le royaume s'organise autour d'un noyau central puissant — notamment la province de Mpemba, où se situe la capitale Mbanza Kongo (São Salvador) — et de provinces comme Soyo, Mbamba, Nsundi, Mpangu ou Mbata. Certaines sont directement contrôlées par le roi, d'autres conservent une autonomie relative. Cette organisation territoriale révèle une logique politique élaborée : un centre fort, des périphéries plus souples, et des « marches » où l'autorité royale devient négociée.

Une monarchie élective et sacrée — Le souverain, le Mani Kongo, n'est pas simplement un chef héréditaire. Il est élu parmi les membres de la famille royale par un collège de dignitaires, notamment le Mani Vunda, personnage central de l'intronisation. Cette monarchie élective, loin d'être un signe de faiblesse, traduit une conception politique spécifique : le roi doit incarner l'unité du royaume. Mais son pouvoir dépasse le politique. Il est aussi une figure sacrée, parfois assimilée à Nzambi Mpungu, principe créateur. Il garantit la fertilité des terres, l'ordre cosmique et la prospérité du royaume. Son corps, sa santé, sa vigueur sont des enjeux politiques : un roi affaibli met en danger l'ensemble du système.

Un appareil politique structuré — Autour du Mani Kongo se déploie une architecture institutionnelle élaborée qui encadre et stabilise l'exercice du pouvoir. Le roi ne gouverne pas seul : il s'appuie sur un conseil de dignitaires qui intervient dans les décisions majeures, notamment lors des successions. L'administration repose sur une hiérarchie de gouverneurs provinciaux — les Mani — et de chefs locaux, les Nkuluntu, auxquels s'ajoutent des fonctions spécialisées assurant le fonctionnement du royaume : le Mani-lumbu pour la maison royale, le Vangu Vangu pour la justice, le Mani-bembo pour la fiscalité, le Mani-pampas pour le trésor ou encore le Mani-ssaba pour le maintien de l'ordre. Une garde royale composée d'esclaves étrangers vient compléter ce dispositif, renforçant l'autorité directe du souverain face aux élites locales.

Une société hiérarchisée et politique — Cette organisation institutionnelle s'inscrit dans une société fortement structurée, où une élite dirigeante bakongo concentre les fonctions de pouvoir et administre les provinces. L'autorité s'exerce à travers un équilibre entre domination, redistribution et contrôle territorial. Cet équilibre demeure toutefois instable : un roi puissant peut s'appuyer sur les populations pour contenir les ambitions des élites, tandis qu'un souverain affaibli devient dépendant du conseil et des gouverneurs. Le système politique kongolais apparaît ainsi comme un espace de tensions et de négociations permanentes, révélant une vie politique dynamique et profondément conflictuelle.

La rencontre avec les Portugais — Lorsque Diogo Cão atteint l'embouchure du fleuve Congo à la fin du XVe siècle, il ne découvre pas un territoire sans structure, mais un royaume organisé. Le roi Nzinga Nkuwu engage rapidement des relations diplomatiques avec les Portugais : échanges d'ambassades, circulation de présents, envoi de jeunes nobles à la cour européenne. Cette rencontre est interprétée à travers les catégories locales, les Européens étant parfois perçus comme des êtres venus du monde des morts, des vumbi. Loin d'être passive, cette première interaction fait l'objet d'une appropriation et d'une traduction dans les cadres politiques et symboliques du royaume.

Christianisation et stratégie politique — En 1491, Nzinga Nkuwu reçoit le baptême sous le nom de João Ier, mais c'est surtout son fils Afonso Ier, Mvemba a Nzinga, qui inscrit durablement le christianisme dans les structures du royaume. Sous son règne, des églises sont construites, des missionnaires sont accueillis et des élites sont envoyées se former au Portugal. Cette adoption du christianisme ne relève pas d'une simple conversion religieuse : elle participe d'une stratégie politique visant à renforcer le prestige du pouvoir royal, à accéder à de nouveaux savoirs et à inscrire le royaume dans un espace diplomatique élargi.

Un acteur des réseaux atlantiques — Le royaume du Kongo s'intègre progressivement aux circuits du commerce atlantique, en articulant ses structures internes avec les nouveaux échanges maritimes. Des routes relient la capitale aux ports côtiers comme Pinda, puis aux zones de production de l'intérieur jusqu'au Stanley Pool. Les échanges portent sur l'ivoire, le cuivre extrait notamment à Mindouli ou Bembe, les textiles de raphia, et de plus en plus sur les esclaves. Les Européens s'appuient sur des intermédiaires africains, les pombeiros, et sur les réseaux existants, mais cette intégration modifie progressivement les équilibres internes, en particulier dans les provinces côtières comme le Soyo.

Coquillages et pouvoir : le n'zimbu comme instrument monétaire — Au cœur du système d'échange du royaume du Kongo, le n'zimbu — petit coquillage collecté notamment sur l'île de Luanda — occupe une place centrale. Loin d'être une simple

monnaie au sens moderne, il constitue un instrument à la fois économique et politique. Sa production est strictement contrôlée par le pouvoir royal, qui en organise la collecte, la distribution et la circulation. Le Mani Kongo ne se contente pas de gouverner le territoire : il régule aussi les instruments mêmes de l'échange. Le n'zimbu permet de fixer des valeurs, d'organiser les transactions et de structurer les marchés. Mais il ne circule pas librement selon une logique de marché autonome. Il est intégré dans un système de redistribution : le roi l'utilise pour récompenser, payer, consolider des alliances ou affirmer son autorité sur les provinces. La monnaie est ainsi indissociable du pouvoir. Elle ne sert pas seulement à échanger : elle sert à gouverner. Il traduit également une capacité à représenter la valeur de manière abstraite, au-delà de la matérialité des biens. Sans constituer un équivalent des dispositifs contemporains, il témoigne d'une première dissociation entre la ressource et sa représentation.

Une tension croissante : le cas d'Afonso Ier — Afonso Ier perçoit très tôt les effets ambivalents de cette ouverture. Dans plusieurs lettres adressées au roi du Portugal, il dénonce les pratiques des marchands européens qui capturent illégalement des sujets du royaume, y compris parmi les élites. Il tente d'encadrer le commerce des esclaves et de maintenir le contrôle royal sur ces flux, mais se heurte à la montée d'intérêts économiques qui lui échappent progressivement. Cette correspondance constitue un témoignage précieux des tensions qui traversent alors le royaume.

Un acteur, pas un espace — Le royaume du Kongo ne peut donc pas être réduit à un simple espace intégré dans les routes atlantiques. Il agit, négocie, sélectionne et adapte les formes de son intégration. Il développe une diplomatie active, entretient des relations avec les puissances européennes et tente de préserver ses marges de manœuvre. La rencontre avec l'Europe ne se traduit pas immédiatement par une domination, mais par une interaction complexe entre systèmes politiques, dont les effets se déploient dans le temps.

Une recomposition progressive — L'ouverture atlantique ne détruit pas immédiatement le royaume, mais en transforme progressivement les équilibres. Les provinces périphériques gagnent en autonomie, les acteurs côtiers renforcent leur position, et la dépendance à certains produits européens s'accroît. Dans le même temps, les formes de conflit évoluent, notamment avec l'essor des guerres de capture liées à la traite esclavagiste. Le centre politique se fragilise, tandis que les marges s'émancipent, révélant une recomposition profonde des structures du royaume.

4. Les communautés du sol — Produire et échanger

Des communautés au fondement du système — À l'échelle du sol, le royaume du Kongo ne se réduit pas à ses institutions. Il repose sur une multitude de communautés rurales et urbaines qui assurent, au quotidien, la production des ressources. Villages agricoles, ateliers artisanaux, réseaux familiaux structurent la vie économique. Ce sont ces espaces, souvent invisibles à l'échelle des cartes ou des royaumes, qui constituent le socle matériel du pouvoir politique. Sans eux, ni les flux, ni les échanges, ni les structures étatiques ne peuvent exister.

Des économies agricoles organisées — La base de cette production est agricole. Les communautés cultivent le manioc, l'igname, les légumineuses ou encore les palmiers, dans des systèmes adaptés aux milieux forestiers et fluviaux. Les terres sont exploitées selon des logiques collectives, encadrées par des autorités locales. Les surplus permettent d'alimenter les échanges. Loin d'une économie de subsistance fermée, ces

productions s’inscrivent dans des circuits plus larges, reliant les villages aux marchés régionaux et aux centres politiques.

Des savoir-faire artisanaux spécialisés — À côté de l’agriculture, des activités artisanales structurent l’économie locale. Le tissage du raphia produit des étoffes utilisées comme biens d’échange. La métallurgie du cuivre, notamment dans les régions de Mindouli ou de Bembe, alimente des circuits commerciaux étendus. L’ivoire, travaillé ou brut, circule également. Ces productions ne sont pas marginales : elles témoignent d’une spécialisation des territoires et d’une organisation du travail qui dépasse le cadre strictement local.

Des marchés et des circulations — Les biens produits circulent à travers un réseau de marchés locaux et régionaux. Ces lieux d’échange permettent la rencontre entre producteurs, intermédiaires et autorités locales. Les routes relient les villages aux centres provinciaux, puis à la capitale Mbanza Kongo. Cette circulation repose sur des itinéraires connus, des relais humains et des formes de régulation. Elle permet d’articuler les différentes échelles du royaume, du local au central.

Une économie encadrée par le pouvoir — Les échanges ne s’effectuent pas en dehors de toute régulation. Les autorités locales collectent des tributs, organisent la circulation des biens et participent à leur redistribution. Le pouvoir royal s’appuie sur ces flux pour asseoir son autorité et structurer l’espace politique. Les ressources produites dans les communautés alimentent ainsi les circuits du pouvoir. Mais si le Mani Kongo capte et redistribue une partie de cette richesse, il ne la produit pas directement. Une dissociation apparaît alors entre les lieux de production de la valeur et les instances qui en organisent la circulation et en prélèvent une part.

La production de la valeur enracinée dans le travail — La richesse du royaume repose avant tout sur le travail des communautés. Ce sont les agriculteurs, les artisans, les transporteurs et les intermédiaires qui transforment les ressources en biens échangeables. La valeur naît dans ces pratiques concrètes, au plus près des territoires. Pourtant, ceux qui produisent cette valeur n’en maîtrisent pas nécessairement les circuits ni les usages. Entre production, circulation et captation, les rôles se différencient. À cette échelle, la souveraineté économique apparaît déjà comme un enjeu : elle dépend non seulement de la capacité à produire, mais aussi de celle à contrôler les routes par lesquelles cette production est transformée en richesse.

L’irruption de nouvelles logiques d’échange — L’ouverture des routes atlantiques introduit de nouvelles dynamiques dans ces systèmes. Les produits européens — textiles, objets manufacturés — entrent dans les circuits locaux et en modifient progressivement les équilibres, sans remplacer immédiatement les réseaux existants.

Une dépendance en formation — À mesure que les échanges atlantiques s’intensifient, une transformation progressive des rapports économiques s’opère. Les circuits de production et de circulation s’orientent de plus en plus vers l’extérieur, au profit d’acteurs capables de contrôler les points d’accès aux échanges internationaux. La richesse continue d’être produite localement, mais elle est de plus en plus organisée et captée dans des circuits qui échappent aux communautés. Une forme de dépendance se met ainsi en place, encore partielle mais déjà structurante, annonçant des transformations plus profondes.

Une reconfiguration des routes — L'ouverture des routes atlantiques modifie progressivement l'organisation des échanges. Les flux se réorientent vers la côte, au détriment de certains circuits internes. Les ports deviennent des points de passage stratégiques, capables de concentrer et de redistribuer les ressources. Cette transformation ne remplace pas immédiatement les réseaux existants, mais elle en modifie l'équilibre. Les dynamiques internes s'articulent désormais à des circuits extérieurs, orientant progressivement la production et les échanges vers l'Atlantique.

Là où se fabrique la richesse — À cette échelle, l'analyse change de perspective. Ce ne sont plus les routes ou les institutions qui apparaissent en premier, mais les pratiques quotidiennes qui rendent ces routes possibles. La richesse du royaume du Kongo ne naît ni dans les ports ni dans les palais, mais dans les champs, les ateliers et les marchés. C'est là que se joue, concrètement, la production de la valeur — et c'est à partir de là que l'on peut comprendre comment elle sera progressivement captée et déplacée.

5. Un basculement — Les routes maritimes reconfigurent la valeur

Du système atlantique à une recomposition politique — À partir du XVIII^e siècle, l'espace de l'ancien royaume du Congo ne disparaît pas : il se reconfigure. La fragmentation politique issue des crises du XVII^e siècle laisse place à une pluralité d'entités autonomes — souvent qualifiées d'États « courtiers » — qui organisent leur pouvoir autour du contrôle des échanges entre l'intérieur du continent et les puissances européennes présentes sur la côte. L'ancien centre politique ne structure plus l'ensemble : ce sont désormais les zones d'interface, notamment littorales, qui deviennent décisives.

Des intermédiaires au cœur des échanges — Dans ce nouveau système, le commerce atlantique devient structurant. La traite des esclaves, puis les échanges de produits, organisent les relations économiques et redéfinissent les hiérarchies politiques. Certaines élites locales tirent profit de leur position d'intermédiaire, contrôlant les flux et captant une partie de la valeur. Mais cette intégration reste inégale : la majorité des populations participe à la production sans maîtriser les conditions de circulation ni les termes de l'échange.

Un équilibre économique dépendant — Cette recomposition repose sur un équilibre fragile. Le système dépend de la demande extérieure, des rivalités entre puissances européennes et de la capacité des acteurs locaux à maintenir des circuits fonctionnels. Or, l'autorité politique demeure fragmentée et souvent instable. Elle ne parvient plus à organiser durablement l'espace économique ni à encadrer les flux. L'intégration aux échanges internationaux se fait ainsi sans véritable capacité de régulation interne.

La rupture du XIX^e siècle — Au XIX^e siècle, cet équilibre se rompt. La fin progressive de la traite atlantique impose une reconversion vers de nouveaux produits — huile de palme, caoutchouc, café — élargissant partiellement la participation des populations aux échanges. Mais cette transformation économique ne s'accompagne pas d'une reconstruction politique. Les structures restent fragmentées, et la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs s'accroît.

Du commerce à la présence territoriale — Parallèlement, un changement décisif s'opère dans la nature de la présence européenne. Jusqu'alors, les Européens restaient majoritairement sur les côtes, dans des comptoirs ou à bord de leurs navires. Au XIX^e

siècle, ils s'installent à terre, créent des établissements permanents et interviennent directement dans les dynamiques locales. Ce passage du commerce à l'occupation territoriale transforme profondément la nature des relations.

Une perte progressive de maîtrise — Cette évolution marque une rupture majeure. L'échange — même inégal — laisse place à un rapport de domination directe. L'absence de structures politiques capables de réguler les flux, conjuguée à la dépendance économique construite au fil des siècles précédents, fragilise les sociétés locales. La capacité à maîtriser les routes de la valeur se déplace progressivement hors du continent.

Vers la formalisation coloniale — La Conférence de Berlin (1884 - 1885) ne constitue pas un point de départ, mais l'aboutissement de ce processus. Elle formalise une dynamique engagée de longue date : celle par laquelle un système africain autonome, progressivement inséré dans les échanges atlantiques, a perdu la maîtrise des conditions de cette intégration. Le passage à la domination coloniale s'inscrit ainsi dans une continuité, et non dans une rupture soudaine.

Une transition vers une nouvelle configuration — Du XVe au XIXe siècle, l'histoire du Congo ne correspond pas à une disparition, mais à une transformation progressive des formes de pouvoir et d'organisation économique. Le passage d'un État centralisé à un système d'intermédiation, puis à une dépendance structurelle, prépare les conditions d'une nouvelle phase. Les routes de la valeur ne sont plus seulement empruntées : elles tendent désormais à être contrôlées de l'extérieur. Ce déplacement marque un basculement décisif, qui ouvre la voie à une reconfiguration profonde des rapports économiques et politiques, au cœur de la période coloniale.

PARTIE II — XIXe–XXe siècles : Des routes extractives aux systèmes de captation

1. Représenter et dominer — Cartographier l'espace colonial

Cartographier la domination — La Conférence de Berlin (1884–1885) constitue un moment décisif dans la formalisation de la domination européenne sur l'Afrique. Réunissant les principales puissances impériales, elle ne se contente pas d'organiser une compétition : elle en fixe les règles. Le continent est alors envisagé comme un territoire à partager, selon des critères juridiques et stratégiques définis en Europe, sans consultation des sociétés africaines. La carte devient un instrument central de ce processus. Elle permet de découper les territoires, de les attribuer et de légitimer leur appropriation. La représentation précède la domination, et en constitue déjà une forme.

Des frontières qui recomposent les espaces — Le tracé des frontières coloniales reconfigure profondément les espaces africains. En superposant des limites géométriques à des territoires déjà organisés, il fragmente des ensembles politiques existants et coupe des réseaux anciens de circulation. Des routes commerciales sont interrompues, des zones d'échange se retrouvent divisées entre plusieurs administrations, et des populations sont séparées ou regroupées artificiellement. Ce découpage ne correspond pas aux dynamiques sociales, économiques ou culturelles locales. Il produit une nouvelle géographie, fondée non sur les logiques internes du continent, mais sur les équilibres entre puissances européennes. Les frontières ne sont pas seulement des lignes : elles redéfinissent les espaces de pouvoir, les circuits de circulation et les conditions mêmes de l'organisation économique.

Du territoire aux flux — Avec la colonisation, le contrôle ne porte plus seulement sur les territoires, mais sur les flux qui les traversent. Il ne s'agit plus uniquement de posséder un espace, mais d'en organiser les circulations — matières premières, main-d'œuvre, marchandises — en direction des zones d'exportation. Les infrastructures, les routes et les axes fluviaux sont conçus pour orienter ces flux vers l'extérieur. Le territoire devient ainsi un support fonctionnel, intégré à un système de circulation dirigé. La puissance ne réside plus seulement dans la maîtrise de la terre, mais dans la capacité à structurer les mouvements qui s'y déploient. L'espace est désormais organisé au service d'une économie extravertie.

2. L'Afrique en vue orbitale — Une économie extractive structurée

A. Intégration historique

Une intégration antérieure à la colonisation — Au début du XIXe siècle, l'Afrique est déjà insérée dans des réseaux d'échanges à grande échelle. Loin d'un continent isolé, elle participe à plusieurs systèmes de circulation qui relient ses différentes régions au reste du monde. Par le Sahara, des routes caravanières connectent l'Afrique de l'Ouest aux marchés du Maghreb et de la Méditerranée. Par l'Atlantique, des comptoirs européens structurent des échanges côtiers anciens. À l'est, l'océan Indien relie les ports africains à l'Arabie, à l'Inde et à l'Asie. Zanzibar, sous l'autorité du sultan Sayyid Saïd, devient au XIXe siècle un centre majeur de ces échanges, articulant commerce caravanier, plantations et traite. Ces réseaux montrent que l'Afrique est déjà intégrée à une première mondialisation, fondée sur des circulations complexes et des acteurs multiples.

Des dynamiques politiques encore actives — Cette intégration économique s’inscrit dans des dynamiques politiques propres, qui témoignent de la vitalité des formations africaines au XIX^e siècle. En Afrique de l’Ouest, le califat de Sokoto, fondé par Ousmane dan Fodio au début du siècle, constitue un État structuré, doté d’une administration, d’une fiscalité et d’un réseau urbain dense. À Madagascar, le royaume d’Imerina, sous Radama I^{er}, engage une entreprise d’unification soutenue par des alliances diplomatiques avec les puissances européennes. Dans la région des Grands Lacs, des monarchies comme le Buganda, le Rwanda ou le Burundi développent des systèmes centralisés appuyés sur une agriculture intensive et des hiérarchies politiques solides. L’Afrique apparaît ainsi comme un espace en recomposition, traversé par des projets politiques autonomes, loin de l’image d’un continent passif.

De l’empire informel à la conquête territoriale — Jusqu’aux années 1870, la présence européenne en Afrique relève en grande partie d’un « empire informel ». Les puissances contrôlent les échanges sans exercer une domination territoriale directe. Les sociétés africaines restent politiquement souveraines, mais leur insertion croissante dans le commerce mondial — huiles, gommages, ivoire, caoutchouc — crée une dépendance progressive vis-à-vis des marchés extérieurs. Cette situation évolue rapidement à la fin du XIX^e siècle. La concurrence entre puissances européennes, stimulée par l’industrialisation et la recherche de nouvelles ressources, conduit à un basculement vers la conquête territoriale. La Conférence de Berlin formalise cette transition : il ne s’agit plus seulement d’échanger, mais de contrôler les territoires eux-mêmes. L’Afrique passe ainsi d’une dépendance commerciale à une domination politique directe, inscrite dans l’espace.

B. Organisation coloniale des flux

La « mise en valeur » : produire pour l’extérieur — La colonisation s’accompagne d’une doctrine économique explicite : la « mise en valeur » des territoires. Il ne s’agit pas de développer des économies locales autonomes, mais d’organiser la production en fonction des besoins des métropoles. Les administrations coloniales imposent des cultures d’exportation — arachide en Afrique de l’Ouest, coton dans certaines régions sahéliennes, caoutchouc en Afrique équatoriale — et mobilisent la main-d’œuvre par la contrainte, qu’il s’agisse de travail forcé ou de fiscalité en monnaie obligeant à produire pour le marché. Cette organisation transforme les systèmes économiques existants. Les productions vivrières reculent au profit de cultures destinées à l’exportation. L’économie se spécialise, non selon les besoins des sociétés locales, mais selon les exigences des marchés extérieurs, inscrivant durablement ces territoires dans une logique d’extraction.

Des infrastructures pour extraire — L’économie coloniale repose sur un déploiement ciblé d’infrastructures, conçues non pour structurer des espaces internes, mais pour organiser l’extraction. Chemins de fer, routes et axes fluviaux relient directement les zones de production aux ports d’exportation. Le chemin de fer Congo-Océan, construit au prix d’un travail forcé massif, relie Brazzaville à Pointe-Noire pour évacuer les ressources de l’intérieur. Au Katanga, les lignes minières acheminent le cuivre de Kolwezi ou Likasi vers les ports de l’Atlantique. En Afrique australe, les réseaux ferroviaires convergent des bassins aurifères vers Le Cap ou Durban. Cette organisation révèle une logique unidirectionnelle : les infrastructures ne relient pas les territoires entre eux, elles orientent les flux vers l’extérieur. Elles ne développent pas un marché intérieur, elles facilitent la sortie des ressources.

Des flux organisés vers l'extérieur — Les productions africaines suivent des circuits de plus en plus structurés, orientés vers les marchés extérieurs. Chaque région est intégrée à une chaîne d'exportation précise : l'arachide du bassin sénégalais converge vers le port de Dakar, le cacao de la Gold Coast est acheminé vers Accra et Takoradi, tandis que le caoutchouc et les minerais du Congo transitent par Léopoldville puis Matadi avant d'être expédiés vers l'Europe. Ces flux ne sont pas aléatoires : ils sont organisés, planifiés et sécurisés par les administrations coloniales et les compagnies commerciales. Les ports deviennent des points nodaux, où se concentrent les échanges et se cristallise la valeur. L'espace africain est ainsi structuré par des circuits d'exportation qui relient directement les zones de production aux marchés mondiaux, en contournant largement les logiques internes.

Le contrôle des circuits de commercialisation — Au-delà de l'organisation des flux, le contrôle des circuits de commercialisation échappe largement aux sociétés africaines. Les compagnies concessionnaires, les maisons de commerce et les firmes européennes dominent l'ensemble de la chaîne : achat, transport, transformation et vente. Les prix sont fixés à Londres, Paris ou Bruxelles, en fonction des marchés internationaux, sans lien direct avec les conditions locales de production. Des intermédiaires — commerçants africains ou diasporas comme les Libanais en Afrique de l'Ouest — participent à ces échanges, mais dans un cadre défini de l'extérieur. Cette organisation instaure une dissociation fondamentale : les richesses sont produites localement, dans les forêts, les champs, les mines ou les ateliers, mais leur valeur est déterminée et captée ailleurs, hors du continent.

C. Choc des guerres et consolidation

Une mobilisation contrainte : la Grande Guerre — La Première Guerre mondiale marque une étape décisive dans l'intégration de l'Afrique aux systèmes de domination globale. Les colonies sont mobilisées au service des métropoles : ressources agricoles, matières premières et populations sont réquisitionnées pour soutenir l'effort de guerre. Des centaines de milliers d'Africains sont enrôlés comme porteurs, travailleurs ou soldats, engagés sur les fronts africains mais aussi européens. La France mobilise notamment des tirailleurs africains dans les tranchées, rendant visible l'implication directe du continent dans un conflit mondial. Cette mobilisation s'accompagne de violences et de pertes considérables, mais elle produit aussi une rupture symbolique : elle fragilise le mythe de l'invincibilité européenne et alimente les premières formes de contestation politique.

Une économie intégrée mais asymétrique — À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, l'Afrique est pleinement intégrée à l'économie mondiale. Les productions sont orientées vers les marchés internationaux, mais cette intégration repose sur un déséquilibre profond : le continent exporte des matières premières et importe des produits manufacturés, sans maîtriser ni les conditions de production ni celles de l'échange. Les décisions, les prix et les profits se situent largement hors du territoire. L'Afrique participe ainsi au système mondial dans une position subordonnée, sans en contrôler les règles.

D. Les indépendances

Des indépendances portées par des dynamiques globales — Entre les années 1950 et 1970, la majorité des territoires africains accèdent à l'indépendance dans un contexte

international profondément transformé. Les deux guerres mondiales ont mobilisé les populations africaines, fragilisé les puissances européennes et mis en cause leur légitimité. Parallèlement, de nouveaux cadres internationaux émergent : l'Organisation des Nations unies affirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tandis que les mouvements panafricains structurent une pensée politique de l'émancipation. Le congrès de Manchester en 1945 marque à cet égard un tournant, en articulant revendications politiques et projet d'indépendance. Ces dynamiques convergentes créent un environnement favorable à la décolonisation, qui apparaît moins comme un événement isolé que comme le produit d'un basculement global.

Des trajectoires différenciées selon les empires — La décolonisation ne suit pas un modèle unique, mais des trajectoires largement déterminées par les stratégies des puissances coloniales. L'Empire britannique privilégie, dans de nombreux cas, une transition négociée, accompagnant progressivement l'accès à l'autonomie puis à l'indépendance, comme au Ghana ou au Nigeria, tout en maintenant des liens au sein du Commonwealth. L'Empire français adopte une position plus ambivalente : après des tentatives de réforme institutionnelle, il accorde les indépendances tout en conservant une influence durable par le biais de ce qui sera nommé la Françafrique. À l'inverse, le Portugal s'engage dans des guerres longues et violentes en Angola et au Mozambique. Le cas belge apparaît particulièrement brutal : au Congo, l'indépendance est accordée rapidement, sans préparation institutionnelle suffisante, ouvrant une période de crise immédiate.

Des États fragiles à la naissance — Au moment des indépendances, les nouveaux États africains héritent de structures institutionnelles limitées et inégalement préparées. L'administration coloniale a peu formé d'élites locales capables de prendre en charge l'appareil d'État, et les fonctions stratégiques — gestion, finances, armée — restent fragiles. Dans de nombreux cas, les cadres sont peu nombreux, les institutions récentes et les équilibres politiques instables. Cette situation est particulièrement visible au Congo, où l'indépendance en 1960 intervient sans véritable transition administrative. L'État existe juridiquement, mais il peine à s'incarner dans des structures solides. Cette fragilité initiale ne tient pas à une absence de capacité, mais à l'héritage d'un système colonial qui n'avait pas vocation à préparer une souveraineté autonome.

Des frontières héritées et figées — Les États africains accèdent à l'indépendance dans des cadres territoriaux largement hérités de la période coloniale. Tracées lors de la Conférence de Berlin et consolidées au fil de la domination européenne, ces frontières ne correspondent que rarement aux réalités historiques, sociales ou culturelles du continent. En 1964, l'Organisation de l'unité africaine fait le choix de les déclarer intangibles, afin d'éviter une remise en cause généralisée susceptible de provoquer des conflits. Cette décision stabilise les États naissants, mais fige aussi des configurations souvent fragiles. Des populations se retrouvent divisées entre plusieurs pays, tandis que des ensembles hétérogènes sont maintenus au sein d'un même territoire. Les frontières deviennent ainsi à la fois un cadre de souveraineté et une source durable de tensions.

Une indépendance sans transformation économique — Malgré l'accès à la souveraineté politique, les structures économiques héritées de la colonisation demeurent largement intactes. Les économies restent spécialisées dans l'exportation de matières premières — cacao, arachide, cuivre, pétrole — selon des logiques définies durant la période coloniale. Les circuits commerciaux, les infrastructures et les modes d'intégration au marché mondial ne sont pas profondément transformés. Les États

nouvellement indépendants disposent d'un pouvoir politique, mais ils ne contrôlent ni les leviers économiques essentiels ni les règles du jeu international. La dépendance ne disparaît pas : elle change de forme, devenant moins territoriale mais tout aussi structurante. L'indépendance marque une rupture politique réelle, sans s'accompagner d'une maîtrise équivalente des conditions de production et de circulation de la valeur.

E. Un ordre économique mondial contraignant

Un système international déjà structuré — Au moment où les États africains accèdent à l'indépendance, ils s'inscrivent dans un ordre économique mondial déjà stabilisé. Les accords de Bretton Woods, conclus à la fin de la Seconde Guerre mondiale, instaurent un système monétaire et financier organisé autour d'institutions internationales — notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale — chargées de réguler les équilibres économiques. Ce cadre ne se limite pas à faciliter les échanges : il en définit les conditions. Les règles du financement, de la stabilité monétaire et de l'accès aux ressources financières sont largement fixées en dehors du continent. Les économies africaines entrent ainsi dans un système dont elles ne sont pas à l'origine, et dans lequel leur marge de manœuvre est d'emblée encadrée.

Une intégration sous contrainte — L'insertion des économies africaines dans cet ordre international ne se fait pas sur un pied d'égalité. L'accès au financement dépend de conditions définies par des institutions extérieures, tandis que les monnaies africaines s'inscrivent dans une hiérarchie monétaire dominée par quelques devises centrales. La capacité à emprunter, à stabiliser sa monnaie ou à financer son développement est ainsi largement conditionnée par des règles et des arbitrages situés hors du continent. Cette intégration n'exclut pas l'action des États, mais elle en encadre fortement les possibilités. Les économies africaines participent au système mondial, mais dans un cadre où les marges de décision sont limitées et structurées par des rapports de pouvoir asymétriques.

Une souveraineté encadrée dès l'origine — Dès leur accession à l'indépendance, les États africains s'inscrivent dans un cadre économique et financier déjà structuré. Ils disposent d'institutions et d'une reconnaissance internationale, mais leur capacité à orienter librement leurs trajectoires économiques demeure limitée. Les choix budgétaires, monétaires et commerciaux s'inscrivent dans des marges étroites, largement définies à l'extérieur. La souveraineté ne disparaît pas, mais elle s'exerce dans un espace contraint, où les règles du jeu sont fixées ailleurs. À la domination territoriale succède ainsi une régulation systémique, plus diffuse mais tout aussi structurante.

F. Vers une nouvelle forme de dépendance

La montée de l'endettement — À partir des années 1960, et plus encore dans les années 1970, l'endettement devient un instrument central des politiques de développement des États africains. Dans un contexte d'optimisme économique et de croissance mondiale, le recours à l'emprunt apparaît comme un levier permettant de financer infrastructures, industrialisation et modernisation. Les États nouvellement indépendants mobilisent ces ressources pour accélérer leur développement et affirmer leur souveraineté économique. Mais cette dynamique inscrit simultanément les économies africaines dans des relations financières internationales structurées par des

acteurs extérieurs. Le financement du développement ouvre ainsi un nouvel espace d'intégration — porteur d'opportunités, mais aussi de dépendances à venir.

De la dette au mécanisme de contrainte — À partir de la fin des années 1970, les conditions internationales se retournent : hausse des taux d'intérêt, chute des prix des matières premières, dégradation des termes de l'échange. La dette, initialement conçue comme un instrument de développement, devient progressivement difficile à soutenir. Les États se retrouvent contraints de renégocier leurs engagements et de s'inscrire dans des dispositifs d'assistance financière. Cette situation transforme la nature même de la dette : elle ne constitue plus seulement un levier de financement, mais un mécanisme de contrainte. Les marges de décision économique se réduisent, les politiques nationales doivent s'ajuster à des exigences extérieures, et la dépendance financière s'installe durablement comme une dimension structurante des trajectoires économiques.

Les ajustements structurels — Dans les années 1980, la crise de la dette conduit à la mise en place de programmes d'ajustement structurel. L'accès aux financements est désormais conditionné à l'adoption de réformes économiques profondes : réduction des dépenses publiques, privatisations, ouverture des marchés, recentrage sur les productions d'exportation. Ces mesures ne relèvent pas uniquement de choix techniques. Elles redéfinissent le rôle de l'État, réduisent ses capacités d'intervention et réorientent les économies vers une insertion accrue dans les circuits internationaux. Les politiques économiques ne sont plus uniquement décidées au niveau national : elles deviennent négociées, encadrées, parfois imposées. L'ajustement marque ainsi une transformation durable des structures économiques et politiques, en inscrivant les États dans un cadre de gouvernance largement externalisé.

La captation se transforme — À ce stade, la logique de captation ne disparaît pas : elle se transforme en profondeur. Elle ne repose plus principalement sur l'occupation directe des territoires ou sur les formes visibles de contrainte propres aux systèmes coloniaux, mais sur des mécanismes intégrés au fonctionnement même de l'économie mondiale. Les flux de valeur continuent d'être orientés, mais à travers des instruments financiers, commerciaux et institutionnels qui rendent cette captation moins immédiatement perceptible. La richesse produite localement est toujours extraite, échangée et valorisée dans des circuits qui dépassent largement les territoires où elle prend naissance.

Une captation systémique — Ce déplacement modifie la nature du contrôle : il ne s'exerce plus seulement par la domination des espaces, mais par l'organisation des règles, des normes et des institutions qui structurent les échanges et en déterminent les bénéficiaires. La captation devient ainsi systémique en ce sens qu'elle s'inscrit dans les structures mêmes du système économique international. Elle ne dépend plus uniquement d'une présence directe, mais de la maîtrise des mécanismes qui organisent la circulation, la valorisation et la redistribution de la richesse.

3. Le Congo en vue d'avion — Un révélateur des systèmes de dépendance

Le Congo comme laboratoire extrême du modèle africain — À la fin du XIXe siècle, les dynamiques observées à l'échelle du continent — intégration contrainte au marché mondial, spécialisation des productions, captation externe de la valeur — trouvent au Congo une forme particulièrement radicale. La Conférence de Berlin (1884–1885), en reconnaissant l'État indépendant du Congo, ne crée pas seulement un territoire

colonial : elle institue un régime d'appropriation privée sans équivalent. Le territoire n'est pas administré au nom d'une métropole, mais possédé par le roi de Belgique, Léopold II, qui en confie l'exploitation à des compagnies concessionnaires. Souveraineté politique et extraction économique s'y confondent. Le Congo ne constitue pas une exception, mais une intensification du modèle : un laboratoire où se donne à voir, de manière condensée, la logique du système colonial.

Une violence systémique au service de l'extraction — Dans l'État indépendant du Congo, l'extraction du caoutchouc repose sur un système de contrainte généralisée. La demande mondiale, liée à l'industrialisation, transforme cette ressource en enjeu stratégique. Pour en assurer la production, l'administration impose aux populations des quotas irréalistes, appliqués par la Force publique. La violence n'est pas un excès : elle est le moteur du système. Prises d'otages, destructions de villages, mutilations deviennent des instruments de contrôle. Comme le montre David Van Reybrouck, la production ne relève pas d'une logique de marché, mais d'un appareil coercitif qui transforme les populations en force de travail contrainte.

Une économie sans accumulation locale — Le système économique mis en place ne vise pas le développement du territoire, mais l'extraction rapide des ressources. Les richesses produites — caoutchouc, ivoire, puis minerais — ne sont ni transformées ni réinvesties localement. Les infrastructures ne structurent pas un marché intérieur : elles organisent une circulation à sens unique, de l'intérieur vers la côte puis vers l'Europe. La production locale n'engendre donc pas d'accumulation sur place, mais alimente des circuits extérieurs où se concentrent les profits. Cette dissociation entre production et captation constitue un trait structurant de l'économie congolaise.

La rationalisation coloniale : continuité plus que rupture — Le passage au Congo belge en 1908 ne constitue pas une rupture, mais une réorganisation du système. La Belgique met en place une administration plus structurée et s'appuie sur de grandes entreprises comme l'Union Minière du Haut-Katanga pour exploiter les ressources. Cette phase donne l'apparence d'une modernisation, mais ne modifie pas la logique fondamentale : l'industrialisation reste extravertie, orientée vers l'extraction et l'exportation. Les circuits se perfectionnent, mais la dissociation entre production locale et captation externe demeure.

Une intégration stratégique mais asymétrique — Le Congo s'impose comme un espace stratégique en raison de ses ressources minières. Le cuivre du Katanga alimente les industries européennes, tandis que l'uranium de Shinkolobwe joue un rôle décisif au XXe siècle. Cette intégration renforce sa place dans les circuits globaux, mais elle demeure asymétrique : les ressources sont extraites localement, tandis que leur transformation et leur valorisation sont décidées ailleurs. Le territoire devient un maillon essentiel de chaînes de valeur internationales sans en maîtriser les finalités.

L'indépendance sans maîtrise — L'indépendance de 1960 marque une rupture politique rapide, mais incomplète sur le plan économique. Le nouvel État hérite de structures fragiles et d'une économie tournée vers l'exportation. La sécession du Katanga révèle immédiatement l'enjeu central du contrôle de la valeur. Soutenue par des intérêts extérieurs, elle met en évidence les limites de la souveraineté : le Congo existe comme État, mais ne maîtrise ni ses ressources ni les circuits qui les valorisent. L'indépendance apparaît ainsi largement formelle.

Mobutu : tentative de reprise et limites structurelles — Avec l'arrivée de Mobutu Sese Seko en 1965, le Zaïre engage une tentative de reprise en main de son économie.

La « zaïrianisation » vise à nationaliser les entreprises et à transférer leur contrôle à des acteurs nationaux. Mais cette transformation reste superficielle : les actifs sont redistribués à une élite proche du pouvoir, sans modification des structures productives ni des logiques d'exportation. La captation devient en partie interne, sans produire de développement autonome, tandis que la dépendance extérieure persiste.

Le Congo dans les logiques globales — Dans le contexte de la guerre froide, le Congo occupe une position stratégique. Ses ressources en font un territoire clé pour les puissances industrielles, et son régime bénéficie d'un soutien occidental. Cette situation stabilise le pouvoir, mais inscrit le pays dans un système où les choix économiques et politiques restent fortement influencés de l'extérieur. Les ressources qui fondent sa richesse renforcent simultanément sa dépendance.

Du Congo colonial au Congo numérique — Du caoutchouc du début du XXe siècle au cobalt du XXIe siècle, une continuité profonde se dessine dans l'insertion du Congo dans l'économie mondiale. Aujourd'hui, les minerais stratégiques — cobalt, coltan — extraits sur le territoire congolais sont au cœur des chaînes de valeur globales qui alimentent l'industrie numérique : batteries, smartphones, véhicules électriques. Comme le souligne David Van Reybrouck, le Congo reste un espace central dans la production matérielle d'un monde qui se pense souvent immatériel. Les circuits ont changé d'échelle et de nature, mais la logique demeure : les ressources sont extraites localement, intégrées dans des chaînes globales complexes, puis transformées ailleurs. La valeur circule, mais elle ne s'accumule pas sur place. Le Congo apparaît ainsi comme un nœud stratégique des économies contemporaines, sans pour autant maîtriser les systèmes qui organisent cette centralité. Le passage au numérique ne rompt pas avec le passé : il en prolonge les structures sous des formes renouvelées.

Un État sans maîtrise des routes de la valeur — Du régime léopoldien à l'économie numérique contemporaine, une continuité apparaît : le Congo produit, mais ne contrôle pas les routes de la valeur. Les formes de domination évoluent, mais la dissociation entre production locale et captation externe demeure. Les ressources changent, les circuits se complexifient, mais le principe reste identique : la valeur est organisée ailleurs. Le Congo apparaît ainsi comme un révélateur des dynamiques à l'œuvre à l'échelle du continent.

4. Les communautés vues du sol — Produire sous contrainte

Travail forcé et économies rurales — À l'échelle des communautés, l'économie coloniale transforme profondément les conditions de production. Les populations rurales sont intégrées de manière contrainte dans les circuits globaux, non par choix mais par obligation. Les administrations imposent des cultures d'exportation — arachide, coton, caoutchouc — au détriment des productions vivrières, tandis que la fiscalité en monnaie oblige à participer à l'économie de marché. Le travail forcé devient un instrument central de cette intégration, mobilisant une main-d'œuvre pour les plantations, les chantiers et les infrastructures. Cette insertion ne correspond pas à une modernisation autonome, mais à une réorientation des économies locales au service de besoins extérieurs.

Des sociétés désarticulées — L'intégration contrainte dans l'économie coloniale bouleverse les structures sociales. Les déplacements de population, liés au travail forcé et aux zones d'exploitation, fragilisent les organisations communautaires. Les circuits d'échange sont perturbés, les hiérarchies se recomposent et les solidarités sont mises à

l'épreuve. Certaines régions se dépeuplent, tandis que d'autres deviennent des pôles liés à l'économie coloniale. Les sociétés ne disparaissent pas, mais se transforment sous contrainte, dans un contexte où les logiques économiques extérieures redéfinissent les rapports sociaux.

Une production sans contrôle — Au cœur de ces transformations se trouve une dissociation fondamentale entre ceux qui produisent et ceux qui décident. Les communautés assurent la production matérielle des richesses, mais ne contrôlent ni les conditions de l'échange ni la formation des prix, fixés à distance par des acteurs dominants. Les circuits de commercialisation leur échappent également : les flux sont orientés vers l'extérieur. Produire ne signifie pas maîtriser. La valeur est créée localement, mais organisée et captée ailleurs.

Émergence d'élites intermédiaires — De nouvelles catégories sociales émergent, occupant une position intermédiaire entre populations locales et structures coloniales. Commerçants, auxiliaires administratifs, chefs reconnus ou transformés, puis fonctionnaires et employés urbains participent au fonctionnement du système. Elles jouent un rôle de relais dans la circulation des biens, l'organisation du travail et l'encadrement des populations. Si elles peuvent en tirer certains avantages, leur autonomie reste limitée : leur position dépend de structures qu'elles ne contrôlent pas. Il en résulte une élite fragile, liée à un système de dépendance qu'elle contribue à maintenir.

Économie informelle et adaptation — Face aux contraintes, les communautés développent des stratégies d'adaptation. L'économie informelle devient un espace central : petits commerces, circuits parallèles, activités de subsistance. Ces pratiques échappent en partie au contrôle des autorités et offrent des marges de manœuvre aux acteurs locaux. Elles permettent de maintenir des équilibres sociaux et de diversifier les revenus. Loin d'être marginale, cette économie constitue une composante essentielle du fonctionnement réel des sociétés.

Produire sans maîtriser — À l'échelle des communautés comme à celle des États, une même logique traverse l'histoire du continent : produire ne signifie pas maîtriser. De l'époque précoloniale aux systèmes extractifs coloniaux, puis aux chaînes de valeur contemporaines, la richesse est produite localement, mais les conditions de sa valorisation échappent largement aux acteurs africains. Les communautés produisent, les États organisent parfois, mais les prix, les circuits et les finalités sont souvent définis ailleurs. Cette dissociation, déjà visible dans le royaume du Kongo, se radicalise à l'époque coloniale et se prolonge aujourd'hui. Elle constitue le cœur du problème : la maîtrise des routes de la valeur reste largement externe.

5. Basculement — Du territorial au systémique

La transformation des routes de la valeur — À mesure que les empires coloniaux se retirent, les formes de circulation de la valeur se transforment en profondeur. Les routes physiques ne disparaissent pas, mais cessent d'être le seul lieu de contrôle. Le pouvoir se déplace vers des circuits moins visibles : flux financiers, mécanismes de crédit, institutions internationales. La valeur continue de circuler à partir des ressources produites localement, mais elle est désormais organisée à travers des réseaux abstraits qui échappent largement aux territoires. Le contrôle ne repose plus seulement sur la maîtrise des espaces, mais sur la capacité à structurer les flux. Les routes de la valeur deviennent systémiques.

Bretton Woods : un cadre structurant — À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, les accords de Bretton Woods mettent en place un ordre économique international structuré autour du FMI et de la Banque mondiale. Leur mission officielle est d’assurer la stabilité monétaire et de soutenir le développement, mais ce cadre définit aussi les règles du jeu. Pour les États africains indépendants, cela signifie une intégration dans un système dont ils ne sont ni les concepteurs ni les principaux décideurs. Les conditions de financement et les orientations économiques s’inscrivent ainsi dans des logiques largement définies à l’extérieur.

Une intégration financière hiérarchisée — L’insertion des économies africaines dans cet ordre financier ne s’effectue pas de manière égalitaire. L’accès au crédit dépend de critères définis par des institutions extérieures, tandis que les monnaies s’inscrivent dans une hiérarchie dominée par quelques devises centrales. Cette asymétrie conditionne les capacités d’investissement et renforce la dépendance. Les États participent au système mondial, mais avec un accès inégal aux instruments de la puissance financière.

La montée de l’endettement — À partir des années 1960, puis surtout dans les années 1970, l’endettement devient un instrument central des stratégies de développement. Dans un contexte de liquidités abondantes, l’emprunt finance infrastructures et modernisation. Mais il inscrit simultanément les économies africaines dans des circuits financiers internationaux dont elles ne maîtrisent pas les conditions. Ce levier de croissance devient progressivement un vecteur d’intégration contrainte.

De la dette au mécanisme de contrainte — À la fin des années 1970, l’équilibre se rompt : hausse des taux, chute des prix des matières premières, déséquilibres macroéconomiques. La dette devient difficile à soutenir et change de nature. Elle n’est plus un outil de financement, mais un mécanisme de contrainte. Les États doivent renégocier leurs engagements et conditionner leurs politiques à des exigences extérieures. La décision économique devient encadrée, parfois imposée.

Les ajustements structurels — Dans les années 1980, la crise de la dette conduit à la généralisation des programmes d’ajustement. L’accès aux financements est conditionné à des réformes : réduction des dépenses publiques, privatisations, libéralisation des marchés. Ces mesures transforment le rôle de l’État, réduisent ses marges d’action et réorientent les économies vers l’exportation. Les politiques économiques deviennent négociées et encadrées, inscrivant durablement les États dans une gouvernance externalisée.

Une captation systémique de la valeur — Avec la financiarisation, la captation de la valeur change de logique. Elle ne repose plus sur une domination visible, mais sur des dispositifs intégrés au fonctionnement de l’économie mondiale. Les flux sont orientés par des règles, des normes et des institutions qui structurent les échanges. Ce ne sont plus seulement les territoires qui sont contrôlés, mais les conditions mêmes de production et de circulation de la valeur. Cette captation devient moins visible, mais plus durable.

Une souveraineté encadrée dès l’origine — Dès leur indépendance, les États africains s’inscrivent dans un cadre économique et financier structuré en dehors d’eux. Ils disposent d’institutions, mais leur capacité à orienter leurs trajectoires reste limitée. Les règles du financement, de la monnaie et des échanges sont largement définies à l’extérieur. La souveraineté ne disparaît pas, mais elle s’exerce dans un espace

contraint. À la domination territoriale succède une régulation plus diffuse, fondée sur la capacité à fixer les règles du jeu.

Du contrôle des territoires au contrôle des systèmes — À l'échelle de la longue durée, un déplacement majeur s'opère. La domination ne repose plus principalement sur l'occupation des territoires, mais sur la capacité à structurer les systèmes — financiers, commerciaux et monétaires — qui organisent la production et la circulation de la valeur. Les territoires demeurent essentiels, mais ils sont désormais intégrés dans des architectures plus larges dont les règles sont définies ailleurs. Ce basculement transforme profondément les formes de la puissance : maîtriser l'espace ne suffit plus, il faut maîtriser les systèmes qui en organisent les flux.

Des routes matérielles aux architectures invisibles — Les routes coloniales étaient visibles : chemins de fer, fleuves, ports. Avec la financiarisation, elles se prolongent dans des flux monétaires et des circuits de crédit, puis dans des architectures numériques. Ces formes ne remplacent pas les précédentes : elles s'y superposent et les complexifient. Le pouvoir devient plus difficile à localiser, organisé par des systèmes interconnectés souvent opaques.

Une dépendance reconfigurée — La dépendance ne disparaît pas : elle se transforme. Les logiques coloniales — spécialisation, extraversion, dissociation entre production et captation — se prolongent sous des formes renouvelées. La contrainte directe cède la place à des mécanismes diffus, inscrits dans les systèmes financiers, commerciaux et numériques. La dépendance devient moins visible, mais plus difficile à contester.

Vers les routes contemporaines de la valeur — Ces transformations ouvrent une nouvelle phase, marquée par la recomposition des chaînes d'approvisionnement, la montée de nouveaux acteurs et la numérisation de l'économie. La RDC y occupe une place centrale, notamment par ses minerais stratégiques. Les formes de production et d'échange évoluent, sans rupture totale avec les logiques antérieures. Les routes de la valeur deviennent plus complexes, plus interconnectées et plus difficiles à saisir.

PARTIE III — XXe–XXIe siècles : Des systèmes financiers aux nouvelles architectures de la valeur

1. Représenter — L’Afrique dans la mondialisation

Une insertion dans un système mondial hiérarchisé — L’insertion de l’Afrique dans l’économie mondiale contemporaine ne constitue pas une rupture, mais s’inscrit dans une continuité historique longue. Dès la période coloniale, le continent est intégré à un système économique global hiérarchisé, dans lequel il occupe une position périphérique. Cette organisation ne disparaît pas avec les indépendances : elle se recompose et se prolonge sous d’autres formes. Aujourd’hui encore, cette insertion se traduit par une place spécifique dans les échanges mondiaux : l’Afrique fournit une part essentielle de certaines ressources stratégiques — 63 % du cobalt mondial, 43 % du manganèse et des diamants — tout en restant en marge des centres de transformation et de décision. Elle demeure ainsi intégrée dans un système où la production est largement dissociée de la valorisation, confirmant une dépendance structurelle héritée.

Une fonction particulière — Dans ce cadre, un rôle spécifique est assigné à l’Afrique dans la division internationale du travail. Le continent demeure d’abord un réservoir de matières premières — agricoles, minières ou énergétiques — destinées à alimenter les économies industrielles. Il constitue également un marché pour les produits manufacturés importés, ce qui limite le développement d’appareils productifs locaux diversifiés. Enfin, il représente une réserve de main-d’œuvre, mobilisée selon les besoins des systèmes économiques globaux. Cette triple fonction — produire des ressources, absorber des biens transformés et fournir du travail — traduit une insertion profondément asymétrique. Elle ne relève pas uniquement de dynamiques internes, mais d’un héritage prolongé par des mécanismes contemporains qui en perpétuent les logiques, inscrivant l’Afrique dans une dépendance structurelle.

Le tournant néolibéral — À partir des années 1980, la crise de la dette ouvre une nouvelle phase dans l’insertion de l’Afrique dans l’économie mondiale. Sous l’égide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, des programmes d’ajustement structurel sont mis en place, conditionnant l’accès aux financements à l’adoption de réformes économiques profondes. Réduction des dépenses publiques, privatisations, libéralisation des échanges et ouverture des marchés deviennent les principes directeurs des politiques économiques. Cette réorientation s’accompagne d’une transformation des structures productives : les industries naissantes sont fragilisées, tandis que les économies se recentrent sur l’exportation de matières premières. Dans ce contexte, la dépendance alimentaire s’accroît fortement : aujourd’hui, près de 40 % des besoins alimentaires sont couverts par des importations, contre 10 % dans les années 1960. Les politiques économiques nationales s’inscrivent ainsi dans un cadre largement défini à l’extérieur, renforçant durablement l’extraversion des économies africaines.

L’Afrique dans les chaînes de valeur globales — Dans la phase contemporaine de la mondialisation, l’Afrique s’insère de plus en plus dans des chaînes de valeur globales structurées à l’échelle internationale. Cette intégration ne se traduit cependant pas par une montée en gamme équivalente. Le continent occupe majoritairement des segments situés en amont des chaînes — extraction, production primaire, première transformation — tandis que les activités à plus forte valeur ajoutée, comme la

conception, la transformation industrielle avancée ou la distribution, restent localisées ailleurs. Cette spécialisation prolonge les logiques extractives héritées des périodes précédentes. Ainsi, l’Afrique fournit une part décisive de minerais critiques — notamment le cobalt, dont la République démocratique du Congo assure à elle seule près des deux tiers de la production mondiale — essentiels aux industries numériques et énergétiques. Pourtant, la transformation et la valorisation de ces ressources échappent largement au continent. Il en résulte une tension centrale : l’insertion dans les circuits mondiaux est réelle, mais elle ne se traduit pas automatiquement par un développement économique autonome.

L’entrée dans un monde multipolaire — Depuis le début du XXI^e siècle, l’Afrique s’inscrit dans un environnement international profondément recomposé, marqué par l’émergence d’un monde multipolaire. Aux puissances occidentales historiques s’ajoutent de nouveaux acteurs — les BRICS (Brésil, Russie, Chine, Inde, République d’Afrique du Sud), mais aussi la Turquie et les pays du Golfe — qui renforcent leur présence économique, politique et stratégique sur le continent. Cette diversification des partenaires modifie les équilibres hérités de la période postcoloniale et ouvre de nouvelles marges de négociation pour les États africains. Elle s’accompagne toutefois d’une intensification des concurrences : accès aux ressources, marchés, infrastructures et positions géopolitiques deviennent des enjeux centraux. En 2024, les investissements directs étrangers en Afrique ont atteint un niveau record de 97 milliards de dollars, avec une progression marquée des flux chinois, turcs ou indiens. La fin relative de l’hégémonie occidentale ne signifie donc pas la disparition des dépendances, mais leur recomposition dans un système plus fragmenté et concurrentiel.

La Chine et les nouvelles routes de la dépendance — Parmi les acteurs émergents, la Chine occupe une place centrale dans les recompositions contemporaines des relations entre l’Afrique et le reste du monde. Dans le cadre du « modèle angolais », son engagement se traduit par des investissements massifs dans les infrastructures — routes, ports, chemins de fer, barrages — souvent financés par des prêts adossés à l’accès aux ressources naturelles. Ce modèle d’échange, articulant financement, construction et approvisionnement en matières premières, reconfigure les routes de la valeur à l’échelle du continent. En 2024, les investissements chinois en Afrique sont estimés à plus de 40 milliards de dollars, confirmant la place de la Chine comme premier partenaire commercial du continent. Il offre aux États africains des opportunités de développement rapide et une diversification de leurs partenaires. Mais il soulève également des interrogations : le recours à l’endettement, la faible transformation locale des ressources et la place dominante des entreprises étrangères peuvent prolonger des logiques d’extraversion, entre ouverture stratégique et dépendance renouvelée.

Guerre économique mondiale et repositionnement africain — Les recompositions géopolitiques contemporaines s’inscrivent dans un contexte de tensions croissantes entre grandes puissances, en particulier entre les États-Unis et la Chine. Cette rivalité structure les échanges internationaux et redéfinit les priorités économiques globales. Les stratégies de relocalisation industrielle, de sécurisation des approvisionnements et de diversification des partenariats renforcent l’attention portée à certaines régions du monde. Dans ce contexte, l’Afrique occupe une position de plus en plus stratégique. Ses ressources — notamment les minerais critiques comme le cobalt, le lithium ou le cuivre — deviennent essentielles aux transitions énergétique et numérique. Le continent concentre ainsi environ 40 % des ressources minérales nécessaires à la

transition verte et plus de 60 % du potentiel solaire mondial. Il apparaît dès lors comme un espace clé dans la compétition mondiale pour l'accès aux matières premières, aux chaînes d'approvisionnement et aux nouvelles routes de la valeur, au cœur des recompositions géoéconomiques contemporaines.

2. L'Afrique en vue orbitale — Systèmes globaux et architectures de la valeur

Une souveraineté sous contrainte : entre impérialisme et élites locales — La souveraineté des États africains ne peut être comprise comme une simple capacité autonome de décision. Elle s'inscrit dans un champ de tensions où se croisent des forces externes et internes. D'un côté, les contraintes issues du système international — financières, commerciales, géopolitiques — limitent les marges d'action des États et orientent leurs politiques, comme l'ont montré les programmes d'ajustement structurel, qui ont durablement réduit les capacités d'investissement public, notamment dans l'éducation et la santé. De l'autre, des dynamiques internes, liées aux élites politiques et économiques, participent à la reproduction de ces dépendances en s'insérant dans ces cadres sans les transformer. La souveraineté apparaît ainsi comme un espace conflictuel, traversé par des intérêts divergents, résultant de l'interaction entre contraintes externes et logiques internes.

Souveraineté nationale vs souveraineté populaire — La souveraineté africaine ne se limite pas à l'existence d'États reconnus sur la scène internationale. Elle se joue également dans le rapport entre les institutions politiques et les sociétés qu'elles représentent. Dans de nombreux contextes, une dissociation apparaît entre la souveraineté nationale — incarnée par l'État — et la souveraineté populaire — portée par les populations. Les décisions économiques et politiques, souvent prises dans des cadres contraints et en interaction avec des acteurs extérieurs, peuvent s'éloigner des besoins et des aspirations des sociétés locales. Cette déconnexion est régulièrement contestée : des mouvements citoyens, du Sénégal au Kenya, mobilisent les jeunes autour de revendications liées au coût de la vie, à la gouvernance ou aux inégalités. Dès lors, la souveraineté populaire, loin d'être absente, s'exprime dans ces dynamiques sociales qui cherchent à réarticuler le pouvoir politique et les réalités vécues.

Les six dimensions contemporaines de la souveraineté — La souveraineté ne peut être appréhendée comme une réalité unique ou exclusivement politique. Elle se déploie selon plusieurs dimensions interdépendantes qui structurent la capacité réelle des États à orienter leurs trajectoires. Sur le plan économique, la dépendance aux investissements étrangers et aux firmes multinationales limite l'autonomie productive. La souveraineté monétaire reste contrainte par des dispositifs comme le franc CFA ou par l'endettement en devises. Sur le plan alimentaire, la dépendance aux importations — qui couvrent aujourd'hui près de 40 % des besoins — fragilise les équilibres internes. À cela s'ajoutent des dimensions moins visibles mais décisives : la souveraineté culturelle, marquée par la domination de modèles exogènes ; la souveraineté numérique, limitée par un accès encore restreint à Internet mobile (moins d'un tiers de la population) ; enfin, la souveraineté politique, affectée par la fragmentation des États et la faiblesse des capacités stratégiques. L'ensemble forme un système cohérent et profondément imbriqué.

La transformation des ressources en actifs — Une mutation décisive caractérise l'économie contemporaine : les ressources naturelles cessent d'être de simples matières

premières pour devenir des actifs financiers intégrés à des marchés globaux. Le carbone, autrefois invisible économiquement, est désormais mesuré, certifié et valorisé comme un actif climatique échangeable. Les minerais stratégiques, tels que le cobalt ou le lithium, ne sont plus seulement extraits pour leur usage industriel, mais considérés comme des supports d'investissement dans les transitions énergétiques et numériques. L'or, plus que jamais, devient une ressource essentielle pour les banques centrales. Les forêts, quant à elles, acquièrent le statut d'« or vert », en raison de leur capacité à stocker du carbone et à générer des crédits valorisables. Cette transformation modifie profondément la nature de la richesse : elle ne réside plus uniquement dans la ressource elle-même, mais dans sa capacité à être inscrite dans des systèmes de valorisation financière.

Une nature mesurée et échangeable — Cette financiarisation implique une transformation profonde des modalités de création de valeur. Les ressources naturelles doivent désormais être mesurées, quantifiées et certifiées pour être intégrées aux marchés internationaux. Le carbone, par exemple, n'existe économiquement qu'à travers des dispositifs de calcul, des standards de vérification et des registres numériques qui en garantissent la traçabilité. De même, les minerais voient leur valeur dépendre de leur conformité aux exigences environnementales, sociales et industrielles définies à l'échelle globale. La nature devient ainsi une réalité codifiée, traduite en unités échangeables et intégrée dans des systèmes financiers complexes. Cette évolution ouvre de nouvelles possibilités de financement, mais elle déplace aussi le pouvoir vers ceux qui maîtrisent les instruments de mesure, de certification et d'échange, redéfinissant en profondeur les rapports entre territoires et marchés.

Une chaîne de valeur recomposée — L'économie contemporaine se structure désormais autour de chaînes de valeur profondément recomposées, où la production matérielle ne constitue plus qu'un maillon parmi d'autres. À la ressource extraite s'ajoute immédiatement une couche informationnelle : la donnée permet de documenter l'origine, les volumes et les conditions de production. Cette information est ensuite soumise à des processus de certification, qui en garantissent la conformité aux standards internationaux. Enfin, la valeur ne devient effective qu'au moment du paiement, qui en assure la circulation et la reconnaissance économique. Cette succession d'étapes — production, donnée, certification, paiement — fragmente la chaîne en multiples segments, chacun captant une part spécifique de la valeur. La richesse ne se concentre plus uniquement à l'origine matérielle, mais se répartit tout au long de ces couches successives.

Des plateformes au cœur du pouvoir — Dans cette architecture fragmentée, les plateformes numériques et les standards internationaux occupent une position centrale, car ils structurent l'accès aux différentes couches de la chaîne de valeur. Les plateformes organisent les flux de données, de certification et de paiement, devenant des points de passage obligés pour l'intégration aux marchés globaux. Les standards, quant à eux, définissent les conditions de validité et d'acceptabilité des ressources, orientant leur valorisation bien au-delà du simple fait de produire. Cette organisation déplace le pouvoir économique vers les couches supérieures de la chaîne, notamment là où se conçoivent les règles et les infrastructures. Ainsi, la captation de valeur ne dépend plus seulement de l'extraction, mais de la capacité à contrôler les interfaces numériques et normatives qui structurent l'ensemble du système.

3. Le Congo en vue d’avion — Un laboratoire des architectures de la valeur

Une permanence structurelle — Depuis les premiers contacts atlantiques jusqu’aux chaînes de valeur contemporaines, une constante traverse l’histoire économique du Congo : produire sans capter la valeur. Déjà, dans le royaume du Kongo, l’intégration aux échanges atlantiques introduit une tension entre production locale et circuits externes de valorisation. Cette dissociation s’accroît avec la traite esclavagiste, puis se radicalise à l’époque coloniale, où l’extraction est entièrement orientée vers l’extérieur. Au XXe siècle, l’industrialisation minière prolonge cette logique sans en modifier le principe. Aujourd’hui encore, malgré la centralité stratégique de l’or, du cobalt ou du coltan, la valeur se construit ailleurs, dans les chaînes industrielles et financières globales. Ce schéma révèle une continuité profonde : le Congo n’a jamais cessé de produire de la richesse, mais rarement d’en organiser la valorisation.

Des formes en mutation — Si le schéma demeure, ses formes se transforment. À la traite des êtres humains succèdent l’extraction coloniale, puis l’exploitation industrielle des minerais au XXe siècle. Chaque phase correspond à une configuration spécifique, mais repose sur une même logique d’intégration asymétrique. Au XXIe siècle, cette dynamique change d’échelle : les chaînes de valeur deviennent globales, fragmentées et pilotées par des infrastructures numériques. La valeur ne réside plus seulement dans la matière extraite, mais dans sa transformation, sa certification et son intégration dans des systèmes complexes. Ainsi, du caoutchouc, de l’or et du cobalt aux données qui les accompagnent, le principe reste identique : la richesse produite localement est captée dans des architectures définies ailleurs.

Une centralité sans maîtrise — À chaque étape, le Congo occupe une position centrale dans les dynamiques économiques mondiales sans en contrôler les mécanismes. Carrefour des routes atlantiques, pilier des approvisionnements industriels au XXe siècle, il devient au XXIe siècle un maillon indispensable des transitions énergétique et numérique. Cette centralité confère une importance stratégique majeure, mais s’accompagne d’un paradoxe persistant : plus le Congo est intégré, moins il maîtrise les circuits de la valeur. Les décisions structurantes — prix, standards, transformation, financement — se prennent ailleurs. Le territoire apparaît ainsi comme un nœud essentiel des flux globaux, mais un nœud traversé plutôt que gouverné.

Un déplacement du centre de gravité — Au XXIe siècle, l’enjeu ne réside plus seulement dans la possession des ressources, mais dans la capacité à en organiser la valeur. Ce déplacement transforme la lecture des économies extractives : la richesse dépend désormais de la manière dont la production circule, est représentée et gouvernée. La circulation renvoie à trois dimensions : la maîtrise des flux économiques et financiers, la capacité à rendre la valeur visible et reconnue, et l’aptitude à fixer les règles qui encadrent ces processus. La question centrale devient celle de l’architecture : non plus exploiter une ressource, mais organiser les conditions de sa valorisation.

Un changement de nature de l’économie — Cette évolution s’inscrit dans une transformation plus large de l’économie mondiale. L’économie matérielle cède progressivement la place à une économie informationnelle et systémique, où données, standards, certifications et infrastructures numériques jouent un rôle déterminant. La valeur ne repose plus seulement sur la matière, mais sur les systèmes capables de la qualifier, de la tracer et de l’intégrer dans des circuits globaux. Les architectures deviennent ainsi décisives : plateformes, protocoles et dispositifs de paiement structurent la circulation de la valeur.

L'émergence des infrastructures invisibles — Dans cette économie, des infrastructures discrètes mais décisives structurent la création de valeur : systèmes de paiement, identités numériques, données, dispositifs de traçabilité et cadres de conformité. Elles permettent d'identifier les acteurs, de sécuriser les transactions, de certifier les ressources et d'en garantir l'acceptabilité dans les circuits internationaux. Invisibles pour les populations, elles n'en sont pas moins essentielles : elles conditionnent le fonctionnement des marchés et des chaînes de valeur globales, en organisant la circulation de l'information et en rendant possibles des échanges fiables et reconnus.

Des fondations de la souveraineté — Ces infrastructures deviennent les véritables fondations de la souveraineté économique contemporaine. Maîtriser les paiements, c'est contrôler la circulation de la valeur ; maîtriser les données, c'est la rendre visible, mesurable et gouvernable ; maîtriser les standards, c'est conditionner l'accès aux marchés internationaux et en définir les règles. La souveraineté ne se mesure donc plus seulement au contrôle du territoire ou des ressources, mais à la capacité d'organiser les systèmes qui structurent leur valorisation et en déterminent les conditions d'accès et de reconnaissance.

Des ressources devenues actifs stratégiques — Au XXI^e siècle, les ressources de la République démocratique du Congo changent profondément de statut dans l'économie mondiale. Les forêts du bassin du Congo ne sont plus seulement perçues comme des espaces naturels, mais comme des actifs climatiques globaux, essentiels à la régulation du carbone et à l'équilibre environnemental de la planète. Parallèlement, les minerais stratégiques — or, cobalt, cuivre, coltan — s'imposent comme des éléments centraux des transitions énergétique et numérique, indispensables à la sécurisation des banques centrales, à la fabrication des batteries, des infrastructures électriques et des technologies digitales. Cette double reconnaissance, climatique et industrielle, transforme profondément la place du Congo : ses ressources ne sont plus seulement exploitées, elles sont désormais intégrées dans des systèmes globaux où leur valeur dépasse largement le cadre national.

Une centralité géostratégique renouvelée — Cette requalification des ressources entraîne une transformation profonde de la position du Congo dans les équilibres mondiaux. Le pays n'apparaît plus seulement comme un territoire riche en matières premières, mais comme un acteur potentiel des solutions globales face aux crises climatique, énergétique et technologique. Sa combinaison unique de forêts, de minerais stratégiques et de potentiel hydroélectrique lui confère une importance systémique dans les transformations du XXI^e siècle. Cette centralité dépasse les logiques d'approvisionnement pour s'inscrire dans des enjeux de stabilité climatique et de transition énergétique à l'échelle planétaire. Le Congo devient ainsi un point d'articulation entre plusieurs systèmes globaux, renforçant son poids géopolitique tout en ouvrant la possibilité — encore incertaine — d'un repositionnement stratégique durable dans l'économie mondiale.

Une valeur définie hors du territoire — Malgré la reconnaissance croissante de ses ressources, la République démocratique du Congo ne maîtrise pas les mécanismes qui en déterminent la valeur. Celle-ci se construit largement en dehors du territoire, à travers des standards internationaux, notamment dans les marchés du carbone, où les règles de certification, de mesure et de fixation des prix sont définies par des acteurs extérieurs. Les marchés financiers, quant à eux, organisent les conditions d'accès aux

capitaux et influencent les valorisations selon des logiques globales. Enfin, les chaînes industrielles déterminent l'essentiel de la transformation et de la montée en gamme, captant une part majeure de la valeur ajoutée. Dans ce système, le Congo produit des ressources essentielles, mais reste dépendant d'architectures économiques dont il ne contrôle ni les règles ni les instruments de valorisation.

Un risque de reproduction des logiques extractives — Cette extériorité de la valeur expose le Congo à une reproduction des logiques historiques d'extraction, sous des formes renouvelées. Si les ressources changent — du caoutchouc au carbone, du cuivre au cobalt — le principe demeure : la valeur est captée en amont, dans les phases de certification, de financement et de transformation, bien avant de revenir — marginalement — vers les territoires producteurs. Les promesses de développement associées aux marchés climatiques ou aux chaînes industrielles globales restent ainsi conditionnelles et souvent limitées. Faute de maîtrise des instruments économiques et financiers, les gains locaux demeurent faibles, instables et dépendants. Le risque est alors de voir émerger un néo-extractivisme, où la reconnaissance internationale des ressources ne se traduit pas par une souveraineté économique effective, mais par une dépendance réorganisée.

Une centralité paradoxale — Le Congo se trouve aujourd'hui au cœur d'une contradiction structurante qui définit sa place dans l'économie mondiale : une hypercentralité de ses ressources combinée à une faible maîtrise des systèmes qui en organisent la valeur. Ses forêts, ses minerais et son potentiel énergétique en font un territoire indispensable aux équilibres climatiques et aux transitions industrielles contemporaines. Pourtant, les leviers décisifs — données, flux financiers, standards techniques, instruments de valorisation — échappent largement à son contrôle. Cette dissociation produit une situation singulière : le Congo est un nœud stratégique des systèmes globaux, mais un nœud traversé plutôt que piloté. Sa centralité renforce son importance sans garantir sa souveraineté effective, révélant une asymétrie durable entre position géoéconomique et capacité réelle de gouvernance.

4. Les communautés vues du sol — Dynamiques contemporaines

Les résistances populaires et sociales — Les dynamiques contemporaines africaines ne peuvent être réduites à des logiques de dépendance ou de contrainte. À l'échelle des sociétés, de multiples formes de résistance se développent, traduisant une capacité d'action et de contestation souvent sous-estimée. Des mouvements anti-néocoloniaux émergent dans plusieurs pays, dénonçant les formes renouvelées de domination économique et politique. Parallèlement, des mobilisations citoyennes, comme « Y'en a marre » au Sénégal, « Lucha » en République démocratique du Congo ou les mouvements récents de la jeunesse au Kenya et au Nigeria, s'organisent autour de revendications liées au coût de la vie, à la gouvernance ou à la corruption. Les luttes foncières illustrent également ces tensions face à l'accaparement massif des terres depuis les années 2000, révélant des sociétés actives dans la redéfinition des rapports de pouvoir.

L'économie réelle et les logiques endogènes — Au-delà des cadres formels de l'économie, une large part des dynamiques africaines repose sur des logiques endogènes, souvent regroupées sous le terme d'économie informelle. Loin d'être marginale, celle-ci constitue un espace central de production, d'échange et d'organisation sociale. Elle s'appuie sur des réseaux relationnels, familiaux ou

communautaires qui structurent l'accès aux ressources, au travail et aux opportunités économiques. Cette économie réelle est particulièrement visible dans les espaces ruraux, où l'agriculture familiale représente environ 70 % de l'emploi et nourrit près de 80 % de la population. Ces formes d'organisation donnent naissance à des systèmes hybrides, mêlant pratiques locales et insertion dans les circuits globaux. Dans ces configurations, la valeur ne se réduit pas à des indicateurs monétaires, mais repose aussi sur un capital relationnel, révélant à la fois des capacités d'adaptation et les limites des cadres économiques formels.

L'innovation africaine contemporaine — Parallèlement aux contraintes structurelles, de nouvelles dynamiques d'innovation émergent sur le continent africain, révélant des capacités de transformation souvent sous-estimées. Le développement des startups, notamment dans les secteurs technologiques et financiers, en témoigne. Des solutions comme le mobile money, largement adopté dans des contextes faiblement bancarisés, ont profondément transformé les pratiques économiques en facilitant les transactions et l'accès aux services financiers. Plus largement, l'économie numérique locale se développe, avec des applications dans l'agriculture, la santé ou les services, parfois appuyées sur l'intelligence artificielle. Ces innovations restent toutefois contraintes : moins d'un tiers de la population utilise l'Internet mobile et les investissements technologiques ont récemment reculé. Elles ouvrent néanmoins la voie à de nouvelles formes de création de valeur, entre adaptation locale et insertion globale.

L'intégration africaine : ZLECAf et limites — Face aux contraintes structurelles de l'économie mondiale, plusieurs initiatives cherchent à renforcer l'intégration du continent africain. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) s'inscrit dans cette perspective, avec l'ambition de créer un vaste marché intérieur, de stimuler les échanges intra-africains et de favoriser l'industrialisation. Elle vise à réduire la dépendance aux marchés extérieurs en consolidant des circuits économiques régionaux. Toutefois, cette dynamique se heurte à des limites importantes. Les structures productives restent inégalement développées, tandis que les déficits d'infrastructures demeurent considérables : moins d'un tiers de la population a accès à une route praticable et les besoins de financement atteignent environ 170 milliards de dollars par an. Dans ce contexte, le risque demeure que l'intégration reproduise, à une autre échelle, des logiques de dépendance déjà présentes, faute de transformation des bases productives.

La question du fédéralisme africain — Au-delà de l'intégration économique, certains projets envisagent une transformation plus profonde de l'organisation politique du continent à travers l'idée d'un fédéralisme africain. Cette perspective repose sur l'hypothèse qu'aucun État, pris isolément, ne dispose des capacités suffisantes pour peser durablement dans un système mondial structuré par de grandes puissances. La fragmentation héritée de la période coloniale — matérialisée par des frontières et des structures économiques hétérogènes — limite les marges d'action, comme le montrent les difficultés à harmoniser les politiques économiques ou les projets monétaires à l'échelle régionale. Dans ce contexte, la construction d'une souveraineté continentale apparaît comme une voie possible, permettant de mutualiser les ressources, de renforcer les capacités institutionnelles et de redéfinir les rapports de force. Cette approche ne supprime pas les défis politiques, mais elle pose une idée forte : seule une échelle continentale peut offrir les conditions d'une souveraineté réellement effective.

La redéfinition de la puissance africaine — Dans ce contexte de recomposition globale, la question de la puissance africaine se redéfinit. Elle ne peut plus être pensée uniquement en termes classiques — contrôle territorial, capacité militaire ou accumulation de ressources — mais doit intégrer des dimensions plus complexes. L'émergence d'un « smart power » africain repose sur la capacité à articuler des ressources matérielles — minerais, terres, démographie — avec des dimensions immatérielles — savoirs, réseaux, innovations, influence culturelle. À l'horizon 2050, l'Afrique représentera une part croissante de la population mondiale, renforçant son poids dans les dynamiques globales. Parallèlement, le développement du numérique — du mobile money à l'intelligence artificielle — ouvre de nouvelles capacités d'action. La puissance ne réside plus seulement dans la possession des ressources, mais dans la capacité à les insérer dans des chaînes de valeur maîtrisées et à articuler les différentes échelles.

La thèse de la déconnexion — Face aux limites de l'insertion dans un système mondial hiérarchisé, certains auteurs ont proposé de repenser en profondeur les trajectoires de développement africaines. La thèse de la déconnexion, formulée notamment par Samir Amin, ne prône pas un retrait du monde, mais une réorganisation des priorités économiques. Il s'agit de rompre avec une intégration subalterne fondée sur l'exportation de matières premières et la dépendance aux marchés extérieurs, afin de recentrer les économies sur leurs dynamiques internes. Cette dépendance apparaît clairement dans le domaine alimentaire, où les importations couvrent une part croissante des besoins et exposent les pays africains aux chocs externes, comme l'a montré la crise des céréales liée à la guerre en Ukraine. La déconnexion se veut ainsi partielle et stratégique : elle vise à rééquilibrer les rapports avec l'économie mondiale en renforçant les capacités internes et la souveraineté économique.

Les scénarios d'avenir — À partir de ces dynamiques, plusieurs trajectoires se dessinent pour les économies africaines. Un premier scénario prolonge les tendances actuelles : la dépendance se maintient, sous des formes renouvelées, à travers l'extraversion des économies et la captation externe de la valeur. Un second scénario correspond à une intégration accrue dans les systèmes mondiaux, mais dans une position subalterne, où la participation aux chaînes de valeur globales ne s'accompagne pas d'un contrôle des segments les plus stratégiques. Enfin, un troisième scénario envisage une reconstruction progressive de la souveraineté, fondée sur le renforcement des capacités productives internes et la maîtrise des circuits de valeur. Ces trajectoires s'inscrivent dans un contexte de forte pression démographique : d'ici 2050, l'Afrique comptera plus de deux milliards d'habitants, avec des besoins massifs en emplois, infrastructures et ressources. L'avenir dépendra de la capacité à orienter ces dynamiques.

L'Afrique comme acteur du monde post-capitaliste ? — Les transformations contemporaines de l'économie mondiale ouvrent la possibilité d'un repositionnement plus profond du continent africain dans les équilibres globaux. La transition écologique, les mutations technologiques et la remise en cause de certains modèles dominants redéfinissent les rapports de force. Dans ce contexte, l'Afrique pourrait ne plus être seulement un espace d'intégration subalterne, mais un acteur à part entière des recompositions en cours. Elle dispose d'atouts majeurs : plus de 60 % du potentiel solaire mondial, environ 40 % des puits de carbone de la planète, ainsi que des ressources minérales essentielles à la transition énergétique. Toutefois, cette position reste ambivalente : le continent demeure aussi l'un des plus vulnérables aux effets du changement climatique. L'enjeu n'est donc pas seulement de participer à ces

transformations, mais de maîtriser les systèmes qui en organisent la valeur afin d'en orienter les bénéficiaires.

Une revanche au profit des communautés — La transformation des systèmes de valeur ne peut être comprise sans intégrer l'échelle des communautés. Longtemps situées à l'origine de la production mais exclues des mécanismes de captation, elles se trouvent au cœur des reconfigurations actuelles. Les nouvelles infrastructures — registres numériques, dispositifs de traçabilité, plateformes de certification — permettent, en théorie, de relier plus directement la production locale aux circuits de valorisation. Elles ouvrent la possibilité d'une redistribution plus équitable, à condition que les règles de ces systèmes soient maîtrisées.

Sol et sous-sol — Dans cette perspective, la notion de « revanche du sol sur le sous-sol » prônée par le Président de la République, Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, prend une dimension concrète. Il ne s'agit pas seulement de rééquilibrer les secteurs économiques, mais d'ancrer à nouveau la valeur dans les territoires et dans les communautés qui en assurent la production. L'agriculture, la gestion des ressources naturelles, la valorisation du carbone ou de la biodiversité deviennent des espaces où la richesse peut être produite et, potentiellement, captée localement.

Le Pays Solution — Cette évolution rejoint l'autre ambition formulée par le Président de la République démocratique du Congo, lors de la COP26 de Glasgow, de faire du pays un « Pays Solution » pour la planète. Cette ambition ne peut se réaliser sans une transformation des mécanismes de distribution de la valeur : les communautés ne doivent plus être seulement des lieux de production, mais des acteurs à part entière des systèmes économiques. La souveraineté ne se joue pas uniquement à l'échelle de l'État, mais aussi dans la capacité à intégrer les territoires et les populations dans les circuits de valorisation.

5. Basculement — Vers une souveraineté opératoire

A. L'architecture technique

La ressource devient représentation — Les Real World Assets (RWA) introduisent une transformation fondamentale dans la manière dont les ressources naturelles sont appréhendées : elles ne sont plus seulement exploitées, elles sont représentées. Par des dispositifs numériques, une ressource physique — forêt, minéral, terre — peut être traduite en une unité identifiable, traçable et intégrable dans des systèmes économiques. Cette représentation ne se limite pas à une simple description. Elle constitue une inscription formelle de la ressource dans des architectures de valeur. Dès lors, ce qui compte n'est plus uniquement l'existence matérielle, mais la capacité à rendre cette ressource visible, mesurable et reconnue dans des cadres financiers et juridiques. Le passage s'opère ainsi d'un monde de matières à un monde de représentations, où la valeur dépend de l'écriture numérique et institutionnelle des ressources.

Un levier de financement et de gouvernance — Cette transformation ouvre la possibilité de mobiliser la valeur des ressources sans passer immédiatement par leur extraction. En devenant des actifs représentés, les ressources peuvent être intégrées dans des circuits de financement, anticipant leur valeur future ou valorisant leurs services écologiques. Ce déplacement modifie profondément la relation entre territoire et économie : la richesse peut être activée sans destruction immédiate, à condition

d’être correctement inscrite dans des architectures fiables. Mais cette opportunité constitue aussi une épreuve décisive de souveraineté. Transformer une ressource en actif suppose de maîtriser les cadres juridiques, les systèmes de données et les instruments financiers qui en organisent la circulation. Sans cette maîtrise, la représentation elle-même peut devenir un vecteur de captation externe plutôt qu’un outil de gouvernance.

Commencer par la circulation — Si la représentation transforme la ressource, la circulation en constitue la condition d’existence économique. Une rupture stratégique s’opère lorsque la priorité n’est plus donnée à la ressource elle-même, mais aux flux qui en organisent la circulation. Dans ce nouveau cadre, la sécurité numérique et le paiement deviennent le point d’entrée décisif de la souveraineté économique. Tant que la valeur circule de manière informelle, opaque ou non traçable, elle échappe à toute gouvernance durable, même si la ressource est abondante. Inversement, maîtriser les paiements sécurisés permet de rendre les flux visibles, de sécuriser les transactions et de relier les acteurs à des systèmes économiques organisés. Ce déplacement renverse la logique classique : il ne s’agit plus d’extraire puis de valoriser, mais de structurer d’abord la circulation pour rendre toute valorisation possible. La souveraineté ne commence plus dans la possession, mais dans la capacité à organiser les flux qui donnent existence économique à la valeur.

Les briques d’un système économique — La construction d’une souveraineté opératoire repose sur un ensemble cohérent de fondations techniques et institutionnelles qui structurent la circulation de la valeur. L’identification des acteurs, à travers des dispositifs de type KYC, constitue le premier pilier, en permettant de relier chaque transaction à une identité vérifiée. Le paiement sécurisé assure ensuite la fiabilité des flux financiers, en garantissant leur traçabilité et leur intégrité. À cela s’ajoutent les mécanismes de traçabilité, qui permettent de suivre les ressources et les transactions tout au long de leur cycle de vie. La lutte contre la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme devient une fonction structurante, intégrée dès la conception des systèmes. Enfin, la gouvernance des données permet de centraliser, protéger et exploiter les informations nécessaires au pilotage de l’ensemble.

Une architecture systémique de souveraineté — Ces éléments ne prennent pleinement sens que lorsqu’ils sont articulés en une architecture cohérente capable d’organiser l’ensemble de l’économie. Pris isolément, ils restent des outils techniques. Combinés, ils deviennent un système de gouvernance de la valeur. L’identification alimente le paiement, le paiement produit des données, les données nourrissent la traçabilité et la lutte contre la fraude, tandis que l’ensemble est encadré par des règles de conformité et de pilotage. Cette intégration transforme des fonctions dispersées en un dispositif unifié, capable de rendre l’économie visible, vérifiable et gouvernable. Les initiatives numériques comme l’écosystème MACC ou WinstantGold esquissent précisément ce type d’architecture, où la souveraineté ne se décrète pas, mais se construit par l’agencement progressif d’infrastructures interconnectées. Mais une architecture de la valeur ne peut être pleinement opératoire sans intégrer les populations qui en sont à l’origine.

B. L’inclusion

Une inclusion conditionnelle et structurante — L’inclusion des populations locales apparaît comme un enjeu central de cette nouvelle architecture, mais elle ne peut être

effective sans les instruments qui en garantissent la réalité. L'intégration économique ne repose plus seulement sur la participation symbolique, mais sur la capacité à relier concrètement les individus et les communautés aux flux de valeur. Le paiement direct aux bénéficiaires constitue à cet égard un levier décisif, en assurant une transmission effective des ressources sans intermédiaires opaques. Cette circulation s'accompagne d'une traçabilité sociale de la valeur, permettant de suivre non seulement les flux financiers, mais aussi leur destination et leur impact. Ainsi, l'inclusion devient mesurable, vérifiable et gouvernable. Elle cesse d'être une promesse pour devenir une composante structurelle d'un système économique capable d'articuler développement local et circuits globaux. Cette inclusion ne peut toutefois être durable sans un cadre institutionnel capable d'en organiser la cohérence.

C. L'État

Une souveraineté politique incomplète — Depuis les indépendances, les États africains, et en particulier la République démocratique du Congo, ont accédé à une souveraineté politique reconnue sur le plan international sans disposer pleinement des instruments économiques et financiers nécessaires pour l'exercer. Le contrôle des institutions, du territoire et des symboles de l'État n'a pas été accompagné d'une maîtrise équivalente des mécanismes qui organisent la production, la circulation et la valorisation de la richesse. Cette dissociation a installé un écart durable entre souveraineté déclarée et souveraineté effective. Les États peuvent décider, légiférer et représenter, mais peinent à transformer ces décisions en effets économiques structurants. Ainsi, la souveraineté demeure largement formelle, faute d'outils capables de relier l'autorité politique à la gouvernance concrète de la valeur.

Une dépendance structurelle aux cadres externes — Cette souveraineté incomplète s'accompagne d'une dépendance persistante aux cadres économiques, financiers et normatifs définis à l'extérieur du continent. Les règles de financement, les standards internationaux, les marchés de référence et les mécanismes de certification continuent de structurer les économies africaines selon des logiques exogènes. Les États interviennent souvent en aval, dans des systèmes dont ils ne maîtrisent ni les conditions d'entrée ni les modalités de fonctionnement. Cette situation prolonge, sous des formes renouvelées, les asymétries héritées de la période coloniale : la valeur se forme ailleurs, et les marges de décision locales restent limitées. Ainsi, même lorsque l'autorité politique est affirmée, l'absence d'instruments propres maintient les États dans une position d'ajustement plutôt que de pilotage des dynamiques économiques.

Un déplacement du rôle de l'État — Face aux transformations contemporaines, le rôle de l'État ne peut plus se limiter à la régulation des activités économiques existantes. Il doit désormais intervenir en amont, dans l'organisation même des systèmes qui structurent la production et la circulation de la valeur. Gouverner ne consiste plus seulement à édicter des règles, mais à maîtriser les données qui rendent l'économie lisible, les flux qui en assurent la circulation et les normes qui en définissent la validité. Ce déplacement marque la fin d'un État cantonné à l'encadrement juridique ou à la redistribution, pour faire émerger une fonction plus active : celle d'un acteur capable d'organiser les conditions de fonctionnement de l'économie. La souveraineté s'exerce alors moins par le contrôle direct que par la capacité à structurer les systèmes qui rendent l'action économique possible.

L'État architecte des systèmes de valeur — Ce déplacement conduit à redéfinir profondément la fonction de l'État, qui devient architecte des systèmes économiques

plutôt que simple arbitre de leurs effets. Il ne s'agit plus seulement de corriger des déséquilibres ou de réguler des marchés existants, mais de concevoir des architectures capables d'organiser durablement la production, la circulation et la captation de la valeur. Cela implique de structurer des infrastructures interconnectées — sécurité, paiements, données, traçabilité, conformité — et d'en assurer la cohérence dans le temps. L'État intervient alors comme garant de l'alignement entre ces différentes composantes, en fixant les règles, en assurant leur exécution et en maintenant la continuité du système. Cette fonction architecturale transforme la souveraineté en capacité de pilotage systémique, où l'enjeu n'est plus seulement de posséder des ressources, mais d'en organiser les conditions d'existence économique.

De la vision à l'exécution — La transformation de la souveraineté ne se joue plus dans les déclarations ou les doctrines, mais dans la mise en œuvre progressive d'instruments concrets. Les programmes pilotes permettent d'expérimenter à échelle réduite des architectures complexes, en testant leur robustesse et leur capacité d'adaptation. La digitalisation sectorielle, qu'elle concerne les mines, les forêts ou les paiements, introduit des couches de traçabilité et de contrôle qui rendent les activités économiques gouvernables. La tokenisation ouvre de nouveaux modes de représentation et de circulation de la valeur, en reliant les ressources aux marchés financiers numériques. Enfin, le pilotage par la preuve, notamment grâce aux Delivery Units, remplace les approches déclaratives en fondant l'action publique sur des données vérifiables et des résultats observables. Ensemble, ces instruments traduisent un basculement : la souveraineté cesse d'être proclamée pour être progressivement construite dans l'exécution.

D. La tokenisation

Dissocier sans aliéner — Dans ce cadre, la tokenisation apparaît comme un prolongement opérationnel de ces architectures. Ce procédé introduit une innovation décisive dans la gouvernance des ressources en permettant de dissocier la circulation de la valeur de la propriété du territoire. Les tokens représentent des flux économiques standardisés, échangeables et liquides, issus de l'exploitation ou de la valorisation des ressources. À l'inverse, les NFT incarnent des droits territoriaux uniques, inscrivant juridiquement et numériquement la souveraineté sur les espaces, les concessions et les obligations associées. Cette distinction permet de mobiliser la valeur sans céder le contrôle du sol ou du sous-sol, rompant avec les logiques historiques d'aliénation. La séparation entre valeur et propriété devient ainsi un principe structurant : elle ouvre la possibilité d'intégrer les ressources dans des circuits financiers globaux tout en préservant leur ancrage territorial et leur gouvernance souveraine.

Un levier inédit de transformation — La tokenisation ouvre des perspectives nouvelles pour les économies riches en ressources, en offrant des instruments capables de transformer la relation entre territoire et financement. En représentant numériquement des actifs réels, elle permet d'accéder à des sources de financement sans dépendre exclusivement de l'extraction ou de l'endettement classique. La traçabilité intégrée renforce la transparence des flux et la crédibilité des actifs sur les marchés internationaux, facilitant leur reconnaissance et leur valorisation. Plus encore, elle esquisse une possibilité de souveraineté économique renouvelée : en maîtrisant les architectures qui organisent ces actifs, les États peuvent espérer reprendre le contrôle de la circulation de la valeur. La tokenisation apparaît ainsi comme un levier potentiel pour relier ressources, financement et gouvernance dans un cadre plus maîtrisé.

Un risque de dépossession renouvelée — Cette promesse s’accompagne toutefois de risques majeurs, susceptibles de reproduire, sous des formes nouvelles, les logiques de dépendance passées. La tokenisation peut favoriser des dynamiques spéculatives où la valeur des actifs se détache des réalités territoriales et sociales, au profit d’acteurs maîtrisant les marchés et les plateformes. Elle peut également entraîner une captation externe de la valeur si les infrastructures techniques, les standards ou les canaux de distribution échappent au contrôle des États. Enfin, en l’absence de cadres juridiques et institutionnels solides, la circulation des actifs tokenisés peut conduire à une dilution progressive de la souveraineté, transformant les ressources en objets financiers globalisés. Sans maîtrise des architectures, l’innovation risque ainsi de devenir un vecteur de perte de contrôle plutôt qu’un instrument d’émancipation.

Des conditions de souveraineté effective — La réussite de la tokenisation comme levier de souveraineté repose sur un triptyque indissociable qui conditionne sa crédibilité et sa soutenabilité. Un cadre juridique clair est nécessaire pour définir les droits, les obligations et les limites attachés aux actifs, garantissant leur opposabilité et leur stabilité dans le temps. À cela s’ajoute une gouvernance publique capable d’arbitrer, de contrôler et de maintenir la cohérence entre les différents acteurs, en évitant toute dérive spéculative ou captation externe. Enfin, une infrastructure numérique souveraine constitue le socle technique indispensable pour sécuriser les données, organiser les flux et assurer la traçabilité des opérations. Sans l’articulation de ces trois dimensions, la tokenisation reste une innovation fragile. Avec elles, elle peut devenir un instrument structurant de maîtrise durable de la valeur.

E. Une bifurcation finale :

De la matière à la donnée — La production de la valeur ne passe plus uniquement par la matière, mais par les données et les infrastructures qui les organisent. Les informations issues des ressources — volumes, origine, traçabilité — peuvent être collectées, traitées et valorisées par des plateformes situées hors du territoire, déplaçant ainsi le centre de gravité de la richesse. Les plateformes numériques dominantes deviennent des intermédiaires incontournables, structurant l’accès aux marchés et aux standards. Parallèlement, la finance globale intègre ces données dans des mécanismes d’investissement et de spéculation qui échappent aux États producteurs. Ainsi, la dépendance ne disparaît pas : elle se transforme, passant de l’extraction des ressources à l’extraction de la valeur informationnelle qui leur est associée.

L’écriture de la valeur comme enjeu de pouvoir — Au cœur des transformations contemporaines se trouve une question décisive : qui écrit la valeur ? Dans l’économie moderne, la richesse ne se limite plus à la production matérielle, elle dépend des systèmes qui en définissent les standards, en assurent la certification, en fixent les prix et en organisent les données. Ces mécanismes déterminent ce qui vaut, comment cela vaut et pour qui. Or, ils sont majoritairement contrôlés par des institutions, des plateformes et des marchés situés hors des territoires producteurs. Cette situation prolonge une problématique ancienne, déjà visible dans le royaume du Kongo avec le n’zumbu, où la capacité à définir la valeur conditionnait le pouvoir économique. À l’échelle mondiale, cette question devient systémique : maîtriser la valeur, c’est maîtriser les règles qui la produisent. Ces transformations conduisent à une alternative structurante.

Une bifurcation décisive — Le moment actuel ouvre une véritable bifurcation historique pour les économies riches en ressources comme celle de la République démocratique du Congo. Deux trajectoires se dessinent. La première prolonge les logiques de dépendance sous des formes renouvelées : les ressources continuent d’être intégrées dans des systèmes dont les règles, les données et les flux sont contrôlés ailleurs, reproduisant un néo-extractivisme numérique. La seconde repose sur la construction d’architectures souveraines capables d’organiser la valeur, de maîtriser les flux et d’inscrire les ressources dans des systèmes gouvernés localement. Entre ces deux voies, la différence ne tient pas à la richesse disponible, mais à la capacité à construire les instruments et les cadres qui en déterminent l’usage. La bifurcation ne porte donc pas sur les ressources, mais sur les systèmes qui les rendent opératoires. Dans ce contexte, une voie spécifique peut être envisagée pour le Congo.

La revanche du sol sur le sous-sol — La perspective d’un « pays solution » repose sur une transformation profonde des rapports entre ressources, territoires et systèmes de valeur. La maxime de la « revanche du sol sur le sous-sol » ne signifie pas l’abandon des ressources extractives, mais leur réinscription dans une logique plus large, où le territoire dans son ensemble devient producteur de valeur. Ce basculement peut être compris comme une triple revanche.

La triple revanche, sous-sol, sol et communautés — La première concerne le sous-sol lui-même, dont l’exploitation tend à être davantage structurée, encadrée et intégrée dans des dispositifs de traçabilité et de valorisation plus transparents. La deuxième concerne le sol, longtemps marginalisé dans les logiques extractives, et qui redevient un espace central de production de richesse à travers l’agriculture, les services écosystémiques et les nouvelles économies liées au climat. La troisième, enfin, concerne les communautés, qui doivent passer du statut de simples producteurs à celui d’acteurs intégrés aux circuits de valorisation.

Un système cohérent — Ces trois dimensions ne sont pas indépendantes : elles forment un système. La souveraineté économique ne peut être assurée ni par le seul contrôle du sous-sol, ni par le développement du sol, ni par l’intégration des communautés pris isolément. Elle repose sur leur articulation. C’est dans cette recomposition que se joue la possibilité pour la République démocratique du Congo de devenir un « pays solution » : non pas seulement par ses ressources, mais par sa capacité à organiser, maîtriser et redistribuer la valeur à partir de son territoire.

Vers une architecture de la valeur — Ainsi, l’évolution contemporaine des systèmes économiques ne se limite pas à une transformation des flux, mais marque un basculement vers des architectures capables d’écrire, de tracer et de gouverner la valeur. Des circuits financiers aux infrastructures numériques, ce déplacement reconfigure les conditions mêmes de la souveraineté économique, en la reliant désormais à la maîtrise des systèmes qui organisent la production, la circulation et la preuve de la valeur.

Conclusion générale — Le Congo, révélateur des systèmes du XXI^e siècle

Un révélateur des systèmes mondiaux — À travers les siècles, le Congo apparaît comme un révélateur des grandes transformations de l'économie mondiale. Dès les XV^e au XVIII^e siècles, il s'inscrit au cœur des routes maritimes atlantiques, participant aux premiers systèmes d'échanges globaux. Aux XIX^e et XX^e siècles, il devient un pivot de l'extraction coloniale, illustrant la structuration industrielle des économies européennes. Aujourd'hui, au XXI^e siècle, il occupe une place centrale dans les chaînes de valeur globales liées aux transitions énergétique, numérique et climatique. À chaque époque, le Congo ne se contente pas d'être un espace périphérique : il se situe au point de convergence des logiques dominantes. Cette continuité révèle une constante profonde : le territoire congolais est moins en marge qu'au cœur des systèmes qui organisent la mondialisation.

Une redéfinition du pouvoir économique — L'histoire du Congo permet de lire une transformation profonde de la nature du pouvoir dans les systèmes économiques mondiaux. À l'époque précoloniale et des premiers contacts, le pouvoir reposait d'abord sur le contrôle du territoire et des routes commerciales. Durant la période coloniale et industrielle, il s'est déplacé vers la maîtrise de l'extraction et des volumes produits. Aujourd'hui, au XXI^e siècle, le centre de gravité se déplace à nouveau : le pouvoir ne réside plus prioritairement dans la possession des ressources, mais dans la capacité à contrôler les flux qui les transportent, les données qui les décrivent et les architectures qui en organisent la valeur. Cette évolution marque un changement de paradigme : gouverner l'économie ne consiste plus à posséder ou à extraire, mais à structurer les systèmes qui rendent la richesse visible, circulante et exploitable.

Une souveraineté par l'opérabilité — La souveraineté, telle qu'elle se redéfinit au XXI^e siècle, ne repose plus sur la seule possession des ressources, mais sur la capacité à en organiser la valeur dans des systèmes fonctionnels. Écrire la valeur signifie maîtriser les standards, les données et les dispositifs qui la rendent visible et reconnue. Organiser les circuits implique de structurer les flux économiques, financiers et informationnels qui permettent sa circulation. Gouverner les infrastructures revient à contrôler les architectures techniques et institutionnelles qui en assurent la cohérence et la continuité. Ainsi, la souveraineté cesse d'être un principe abstrait pour devenir une capacité opérationnelle, inscrite dans des dispositifs concrets. Elle commence au seuil de l'opérabilité : là où les décisions politiques se traduisent effectivement en systèmes capables de produire, capter et redistribuer durablement la valeur.

Une trajectoire en trois mouvements — L'histoire économique du Congo peut ainsi se lire comme une trajectoire en trois mouvements, révélatrice des transformations des systèmes mondiaux. La première époque correspond à la construction d'un système politique et économique endogène, où la valeur est produite, organisée et gouvernée au sein du territoire. La seconde marque une rupture profonde : la désarticulation de ce système et la captation externe de la valeur, à travers les logiques de traite, d'extraction coloniale puis d'intégration asymétrique aux chaînes globales. La troisième ouvre une tentative de reconstruction, fondée non plus sur la seule ressource, mais sur les architectures capables d'en organiser la valeur. Entre continuité et rupture, cette trajectoire révèle une constante : la souveraineté dépend moins de la richesse disponible que des systèmes qui permettent de la gouverner.

Une recomposition numérique des territoires — La perspective ouverte par la République démocratique du Congo comme « pays solution » ne peut se comprendre

pleinement qu'à la lumière de la transformation des systèmes de valeur contemporains. La maxime de la « revanche du sol sur le sous-sol » en constitue l'expression stratégique : elle ne désigne pas un simple rééquilibrage sectoriel, mais une recomposition profonde du territoire comme espace de production, d'organisation et de captation de la valeur.

Une articulation nécessaire — Cette recomposition repose sur une triple articulation — sous-sol, sol et communautés — qui redéfinit les conditions mêmes de la souveraineté économique. Les ressources extractives doivent être encadrées et intégrées dans des systèmes de traçabilité et de valorisation maîtrisés ; le sol devient un espace central de création de valeur à travers les économies agricoles, climatiques et écologiques ; les communautés, enfin, sont appelées à devenir des acteurs pleinement intégrés aux circuits économiques, et non plus de simples producteurs.

Une économie souveraine retrouvée — Dans ce contexte, la souveraineté ne peut plus être pensée indépendamment des infrastructures numériques qui organisent la valeur. Données, paiements, traçabilité, certification et tokenisation constituent les fondations d'une économie nouvelle, où la richesse dépend de la capacité à écrire, organiser et gouverner les flux. La véritable bifurcation réside alors dans la possibilité de construire une économie numérique souveraine des territoires, capable de relier ressources, systèmes et populations dans un cadre maîtrisé. C'est dans cette articulation que se joue, pour le Congo, le passage d'un territoire traversé par les flux à un territoire qui en organise les règles.

De l'analyse à la mise en œuvre — La question des routes — maritimes avant-hier, extractives hier, numériques aujourd'hui — n'est pas seulement une question d'infrastructures, mais de souveraineté. L'histoire du Kongo rappelle que la perte de contrôle des flux précède toujours la perte de puissance. Les routes extractives ont prolongé cette logique, en organisant la sortie des ressources sans ancrage local de la valeur. À l'ère du numérique, ces routes passent désormais par des systèmes de traçabilité, de paiement et de circulation des actifs. Ces architectures existent et sont en cours de développement. L'enjeu n'est plus de les penser, mais de les maîtriser et de les inscrire dans la durée. C'est à cette condition que peut se construire une souveraineté économique effective.